

Le Céréaliculteur

Supplément de
La Terre de chez nous

Vol. 3 No. 4
SEPTEMBRE 1993

LA REVUE DES GRANDES CULTURES

Dossier:

Cultures intercalaires et céréales mélangées

Équipement de récolte:

Pulvérisateur et broyeur de tiges

Reportage:

Chez Réjean Brière de Caplan en Gaspésie



Actualités
FPCCQ

page 4

Dossier
Pour rentabiliser
et protéger les sols
page 6

Dossier
Améliorer la valeur alimentaire
des fourrages
page 9

Équipement
Pour une agriculture
durable et performante
pages 12 à 15

Liste des acheteurs
pages 16 et 17

Culture en développement
Le triticales
page 18

Statistiques

page 22

Marché
Perspective des prix
en 1993-94
page 24

Reportage
Faire des céréales
en Gaspésie
pages 28 à 30

Point de vue
Un rôle stratégique
page 31

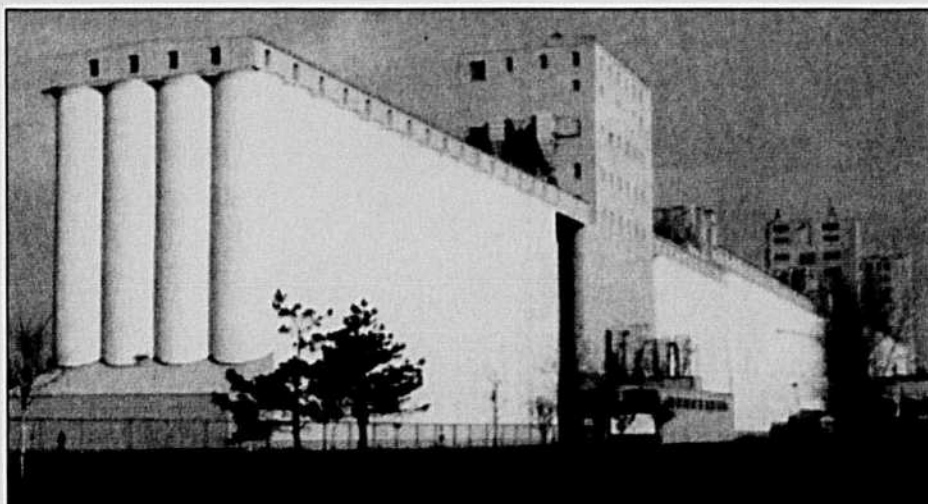


25 Ans

BUNGE DU CANADA LTÉE

au service du producteur agricole

NÉGOCIANT EN CÉRÉALES



300 Dalhousie / Port de Québec
C.P. 2537 - Québec
G1K 7R3

Tél.: 418-692-3761
Télécopieur: (418) 692-0182

- Achats / Ventes:
- grain local
- Importation/Exportation
- Transport
- Entreposage-capacité
225,000 tonnes
- Criblage
- Transactions boursières
- Service personnalisé
MAÏS AVOINE
ORGE BLÉ SOYA
SOUS-PRODUITS

Service sans frais
1-800-463-4767

Diversification de nos marchés



Bien que la production animale soit et demeurera, j'en suis convaincu, le principal débouché pour notre production céréalière, notre avenir et la croissance de la production dépendront de notre capacité à découvrir de nouveaux marchés pour nos produits.

Une petite percée a été faite, au cours des dernières années, du côté de l'alimentation humaine, tant dans le blé que dans le soya, mais rien du côté industriel. Quand on sait qu'environ 20 pour cent de la production de maïs-grain, tant chez nos confrères ontariens qu'américains, est destinée à la transformation industrielle, nous ne pouvons que constater notre retard dans ce secteur d'activités.

Actuellement, la Fédération est très active et cherche à développer un nouveau créneau industriel, soit l'éthanol-carburant. Ce projet est réaliste puisque nos voisins du sud produisent déjà près de 4 milliards de litres d'éthanol-carburant annuellement et que les prévisions sont à l'effet que cette production doublera d'ici la fin de l'année 1995. Nos confrères de l'Ontario sont également très actifs à ce niveau et même si, actuellement, la production est modeste, plusieurs projets sont sur la table dans cette province.

Les gens, étant de plus en plus sensibilisés aux problèmes de l'environnement et à la nécessité d'utiliser de l'énergie en provenance de sources renouvelables, je suis convaincu que cette tendance est irréversible et que, tôt ou tard, nos autos rouleront à l'essence verte, qu'elle soit produite ici ou ailleurs.

Malheureusement, et comme c'est souvent le cas, nous affichons actuellement un retard certain dans le développement de ce nouveau créneau industriel. Alors que dans la majorité des provinces canadiennes productrices de céréales, les gouvernements ont déjà consenti des avantages fiscaux pour le développement de ce marché, ici au Québec, on commence à peine à regarder la question et aucune politique incitative n'a encore été annoncée.

Mais ce retard, selon moi, est facilement rattrapable. Si les producteurs endossent le projet de la Fédération et que notre gouvernement décide de mettre l'épaule à la roue, je suis certain que nous pourrions facilement être en production d'ici deux ans. Ceci permettrait d'acheminer vers ce nouveau marché 10 à 15 pour cent de notre production de maïs-grain, améliorant la mise en marché de l'ensemble de la production et permettant une certaine croissance de notre secteur. De plus, le développement de nouveaux créneaux industriels créerait une nouvelle activité économique au Québec, sans nuire à qui que ce soit, puisque l'éthanol remplacerait dans l'essence un produit actuellement importé qui sert à hausser l'indice d'octane.

Les producteurs sont disposés à faire un effort pour la réalisation de ce projet. Est-ce que notre gouvernement aura la clairvoyance nécessaire pour agir rapidement dans ce dossier et mettre les producteurs du Québec sur un pied d'égalité avec les autres producteurs canadiens? C'est ce que nous verrons lors de nos prochaines démarches.

De notre attitude envers de tels projets dépend une partie de notre avenir.

Germain Chabot
Président, FPCCQ



Commercialisation

Maïs

Les producteurs de maïs ont mis en marché 791 155 tonnes au cours de la période d'octobre 1992 à mai 1993 comparativement à 994 527 tonnes l'an dernier. Les livraisons sont demeurées, au cours de cette période, supérieures à l'an passé en tenant compte de la diminution de la production à l'automne 1992.

Fève de soja

Au cours des neuf premiers mois de commercialisation (sept. 92 - mai 93), les producteurs ont commercialisé 51 927 tonnes de fève de soja comparativement à 48 241 tonnes en 1991-1992.

Céréales à paille

Au cours des onze premiers mois (août - juin) de l'année de commercialisation 1992-1993, les producteurs de blé ont commercialisé 51 898 tonnes de blé panifiable, 45 400 tonnes de blé fourrager et 5 125 tonnes de blé de semence, soit 21 pour cent de plus que l'année 1991-1992.

Les producteurs d'orge ont commercialisé 197 742 tonnes au cours de ces onze mois de commercialisation, soit 14 pour cent de plus que l'année 1991-1992. La production en 1992 a été 23 pour cent supérieure à l'année précédente.

Les livraisons d'avoine locale s'élèvent à 86 441 tonnes pour ces onze mois de livraison, soit 63 pour cent de plus que l'année 1991-1992. En 1992, la production d'avoine a été 55 pour cent supérieure à l'année 1991, mais la hausse importante de livraison a probablement permis aux producteurs d'écouler les surplus de la récolte précédente.

ONTARIO

Les producteurs de maïs de l'Ontario ont commercialisé

Livraisons des producteurs de céréales à paille du Québec pour la période du mois d'août au 30 juin (en T.M.)

	1991-1992	1992-1993
Blé F. & S.	48 582	50 525
Blé panifiable	36 091	51 898
Orge F. & S.	172 715	197 742
Avoine F. & S.	53 048	86 441

Source: F.P.C.C.Q.

Livraisons des producteurs de maïs et de fève de soja (en T.M.)

	1991-1992	1992-1993
Fève de soja ⁽¹⁾	48 241	51 927
Maïs ⁽²⁾	994 527	791 155

Période: 1) Sept. à mai
2) Oct. à mai

Source: F.P.C.C.Q.

1 554 000 tonnes au cours de la période d'octobre 1992 à mai 1993. En 1991-1992, les producteurs avaient commercialisé 2 385 000 tonnes au cours de ce semestre.

Entente avec Bunge - Folle avoine

On se rappellera que la compagnie Bunge a investi plusieurs millions à ses installations de Québec pour effectuer le nettoyage du blé de l'Ouest destiné à l'exportation. La Fédération a approuvé l'initiative mais s'inquiétait de la façon dont la compagnie Bunge disposerait des criblures et plus particulièrement de la folle avoine, sous-produit de cette opération.

Au moment où les producteurs sont de plus en plus ciblés comme étant des pollueurs par l'emploi d'insecticides et d'herbicides, il fallait nous assurer que ces criblures soient traitées de façon adéquate de manière à ne pas infester davantage nos sols québécois.

Nous tenons à souligner la collaboration de la compagnie et de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec dans la recherche d'une solution acceptable et sécuritaire pour les producteurs. Après quelques rencontres

et l'étude de diverses alternatives pour détruire le pouvoir germinatif des mauvaises herbes composant ces criblures, nous en sommes venus à une entente. Ces criblures seront traitées et cubées dans une seule entreprise et sous la surveillance de la R.M.A.A.Q.

Cette entente satisfait la Fédération et, considérant le sérieux avec lequel les gens ont traité le dossier, nous sommes convaincus que tous les efforts seront faits pour disposer de ces criblures d'une façon sécuritaire.

A.S.R.A.

Le nouveau modèle enquêté en 1991 sera finalement prêt pour la prochaine récolte de 1993. Le comité mixte composé d'administrateurs de la Fédération (8) et de représentants du M.A.P.A.Q. (3) a terminé ses travaux au courant du mois de juin. Ce comité a pour but d'étudier en détails les résultats de l'enquête effectuée par le M.A.P.A.Q. et de constituer une ferme-type spécialisée représentative de l'ensemble du secteur des grains. Vu que les données sont restreintes à une seule année d'enquête, soit 1991, il devient primordial de replacer les chiffres observés dans une perspective de

variations à court terme mais aussi de profonds changements à moyen et long termes.

C'est spécifiquement dans ce sens que le comité des coûts de production de la Fédération a entrepris ses pourparlers à l'intérieur du comité mixte. Ceci a provoqué d'intéressantes discussions mais aussi d'importantes modifications du modèle proposé.

Le M.A.P.A.Q., pour sa part, maintenait sa préoccupation de bien faire ressortir l'augmentation de l'efficacité depuis 1987, un peu trop peut-être selon la première version du modèle. Certaines diminutions de coûts au niveau de l'entretien et des amortissements étaient prévisibles, particulièrement dans le premier cas où le modèle de 1987 évaluait l'entretien dans son entier comme étant fait à l'extérieur (même le changement d'huile). Pour l'amortissement de l'équipement, les valeurs de revente ne coïncidaient pas avec les années de possession observées.

La Fédération reconnaissait les ajustements proposés à ce niveau, tout en recommandant

certaines modifications au temps de travaux, à l'application de chaux, au parc à machinerie, à l'entretien, au séchage et à la structure de la ferme-type.

Finalement, les deux parties s'entendaient sur les prix garantis qui serviront de bases pour les cinq prochaines années. Selon une indexation estimative pour 1993, ces valeurs seraient de: 172-173 \$/T.M. pour le maïs-grain, 222-223 \$/T.M. pour le blé panifiable, 214-215 \$/T.M. pour le blé fourrager, 198-199 \$/T.M. pour l'orge et 302-303 \$/T.M. pour le soya.

Dossier Ethanol-Carburant: Essence verte

Au moment d'écrire ces lignes, la Fédération est en pleine période de recrutement auprès des producteurs de maïs-grain pour connaître leur intérêt à investir dans un projet concret de construction d'une usine pouvant utiliser jusqu'à 350 000 tonnes métriques de maïs, pour la fabrication de 150 millions de litres d'éthanol-carburant.

Ce projet suscite beaucoup

d'intérêt parmi les producteurs et la Fédération a bon espoir d'atteindre son objectif de 3 millions de \$ ce qui permettrait aux producteurs de détenir une part d'environ 15 pour cent dans cette nouvelle compagnie. Le reste étant détenu par deux partenaires industriels déjà impliqués dans la fabrication d'éthanol-carburant en Ontario et aux États-Unis.

Parallèlement à cette campagne, la Fédération accentuera ses démarches auprès du gouvernement du Québec pour qu'il accepte de réaménager sa taxe sur l'essence de manière à mettre les producteurs québécois sur un pied d'égalité avec leurs confrères des autres provinces canadiennes productrices d'éthanol. Cet incitatif fiscal, rappelons-le, est essentiel à la réalisation du projet.

Au moment où nous avons atteint, à toutes fins utiles, l'auto-suffisance au niveau de cette production, ce nouveau débouché permettrait d'améliorer la mise en marché et assurerait une légère croissance de la production pour les prochaines années.

suite à la page 13

Programmes de stabilisation provinciale Prévisions pour l'année 1992-1993

	Maïs	Orge	Blé F.	Blé H.	Soya	Avoine
Prix garanti ⁽¹⁾	174,00	191,13	203,05	212,32	292,11	199,42
Prix du marché ⁽²⁾	116,00	95,00	118,00	136,00	245,00	105,00
Comp. brute (\$/TM)	58,00	96,13	85,05	76,32	47,11	94,42
rend. (tm/ha) X	6,75	3,50	3,50	3,50	2,65	3,22
Comp. brute (\$/ha)	391,50	366,46	297,68	267,12	124,84	304,03
1ère avance DÉCEMBRE 92 (\$/ha)	145,00	85,00	100,00	90,00	60,00	90,00
Avance brute	135,00	126,00	96,00	87,00	30,00	121,00
Cotisation prov. (-)	110,00	96,00	81,00	77,00	30,00	91,00
AVRIL 93 NET (\$/ha)	25,00	30,00	15,00	10,00	0,00	30,00
ce qui reste à venir ⁽³⁾	111,50	125,46	101,68	90,12	34,84	93,03

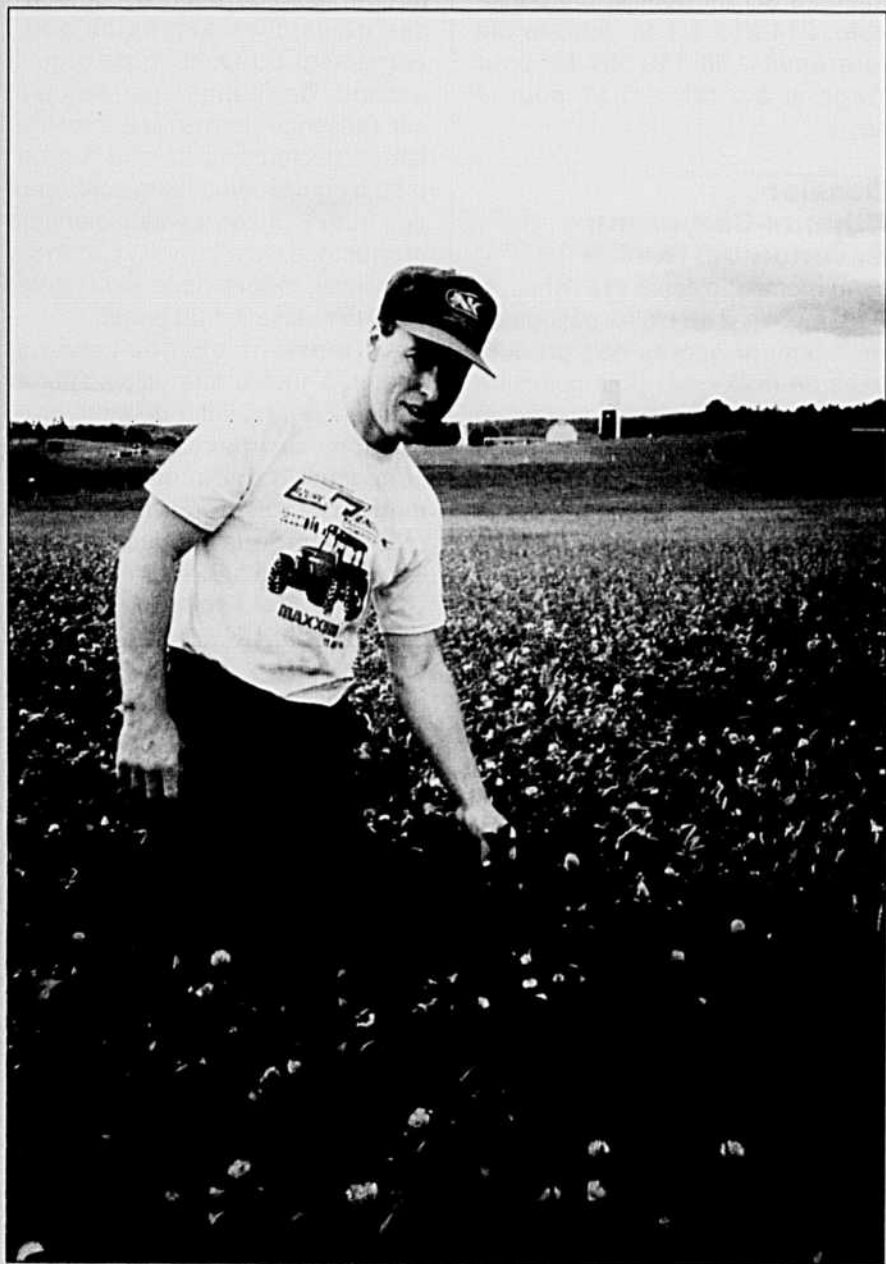
(1) Le prix garanti du maïs provient de la F.P.C.C.Q. tandis que les prix garantis des autres céréales représentent les dernières évaluations du M.A.P.A.Q. au 16 juin 1993.

(2) Les prévisions de prix du marché sont ceux évalués conjointement par la Régie des assurances agricoles et la F.P.C.C.Q. à l'exception du maïs qui a été réajusté selon les derniers estimés de la Fédération.

(3) Ces chiffres ne sont que provisoires, ils peuvent varier selon des ajustements possibles au niveau de la cotisation.

Pour rentabiliser et protéger les sols

Rénald Bourgeois



Le trèfle demeure encore et toujours le meilleur mélange avec les céréales, comme on en voit ici le résultat chez Daniel Pouliot de Compton.

Le trèfle semé en même temps que les petites céréales est une bonne façon de diminuer les coûts en engrais pour la prochaine récolte et d'augmenter le taux de matière organique. En outre, il offre l'avantage d'économiser l'énergie et la main-d'œuvre, car on sème les deux plantes au printemps. La légumineuse s'établit sans compétition les céréales et occupe la place libérée immédiatement après la récolte de ces dernières.

Jérôme Letellier explique ainsi sa préférence pour le trèfle en comparaison des plantes intercalaires essayées pour couvrir et protéger les sols et l'eau après la récolte. En utilisant une plante utilisée traditionnellement dans les rotations sur les fermes laitières, il obtient les mêmes résultats qu'avec des plantes qu'il faut semer après la récolte.

Avec plus de 800 acres en culture de céréales dont 500 en maïs, Jérôme Letellier doit bien répartir son temps en période de pointe. C'est pourquoi, il n'envisage pas de semer après la récolte. Il faudrait alors préparer le sol et mettre en terre plus de 300 acres pour obtenir le même résultat qu'avec le trèfle. Ce dernier pense ainsi réaliser des économies substantielles en temps tout en laissant dans le sol jusqu'à 80 kilogrammes d'azote.

Les pratiques de conservation

telles celles adoptées par Jérôme Letellier sont de plus en plus populaires. Ces dernières donnent lieu à l'expérimentation de techniques nouvelles pour permettre de rencontrer les objectifs sociaux de préservation de l'environnement.

Des définitions

Selon André Brunelle, conseiller en grandes cultures au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation à Nicolet, le trèfle rouge à deux coupes est effectivement la plante à recommander. Cela pour les mêmes raisons que celles énoncées par Jérôme Letellier. A cinq à dix kilos par acre, les producteurs de petites céréales font une bonne affaire. Quant à intercaler des



Au printemps, céréales et légumineuses se sèment en même temps, croissent ensuite sans se compétitionner et, après la récolte des céréales, la légumineuse s'établit.

plantes entre les rangs de maïs, il semble bien que notre saison de végétation ne soit pas assez longue pour en tirer quelque

bénéfice. Cette pratique n'est donc pas recommandée.

La culture intercalaire peut être prise dans deux sens différents, affirme-t-il. Le premier, spatial, suppose une alternance de cultures en bandes, comme le maïs, le soya et une petite céréale. Chaque année, les cultures sont décalées. Le second, temporel, consiste à implanter une culture de conservation entre les cultures principales, comme le radis hui-leux, implanté en août après la récolte de l'orge.

Dans ce second sens, on parle aussi de culture de couverture. "Cette expression de portée plus générale désigne les cultures dont l'objectif principal est de protéger le sol en le couvrant. Ces cultures agiront comme réservoir d'éléments nutritifs ou générateurs de matière organique, selon le stade de développement au moment de l'enfouissement", continue André Brunelle.

Enfin, dans le cas de plantes semées en même temps, comme le trèfle et l'orge, on peut parler de plantes-abri ou de cultures compagnes, selon que l'on privilégie la première ou la seconde, selon que le trèfle serve à établir une prairie ou comme engrais vert.



LA CLÉ DU SUCCÈS...

Après avoir mis tant d'effort dans la production de vos grains, mettez toutes les chances de votre côté avec une mise en marché éclairée.

VOUS RECHERCHEZ:

- prix compétitif
- service courtis
- stabilité financière
- information pertinente

NOUS ACHETONS:

- maïs grain
- fève de soja, fève blanche
- blé fourrager, de minoterie
- avoine, orge, seigle
- haricots secs

SERVICES:

Transactions sur marché à terme et options

N'hésitez pas à nous appeler!

Accrédité par la R.M.A.A.Q. et la F.P.C.C.Q.

JAMES RICHARDSON & FILS, LIMITÉE

NÉGOCIANT EN CÉRÉALES

1570, rue Ampère, Bureau 500, Boucherville, Québec J4B 7L4

Tél.: (514) 449-7801 Fax: (514) 449-7780

1-800-361-2820

Dans le cas qui nous intéresse, soit celui de la gestion d'une ferme céréalière, le trèfle ou une autre culture sert d'engrais vert. Cette technique permet d'emmagasiner des éléments nutritifs en vue de les restituer plus tard à une culture principale. Incidemment, il y a protection de l'environnement par cette mise en réserve des engrais et de l'eau, la production de matière organique et par la couverture du sol.

Pourquoi intercaler des cultures?

Quand le sol est mis à nu, il est plus exposé aux conditions climatiques. L'eau peut lessiver certains éléments fertilisants. Le soleil et l'air détruisent la matière organique et réduisent la capacité de rétention du sol en eau et en éléments fertilisants.



Chez Semico, on fait plusieurs essais de cultures intercalaires, comme ici avec la vesce velue, mais le trèfle rouge est la seule à faire l'objet d'une recommandation.

En s'assurant que le sol est protégé le plus possible, on diminue

la dégradation. De plus, si le sol est recouvert de plantes en croissance active, celles-ci absorbent les éléments fertilisants libérés dans la solution du sol par l'eau, évitant ainsi les pertes par lessivage.

De nombreuses cultures peuvent s'intercaler. Chez Semico, par exemple, les essais de démonstration de cette année portaient sur quelques variétés, certaines plus connues, d'autres moins. Les légumineuses restent majoritaires mais on rencontre aussi des céréales.

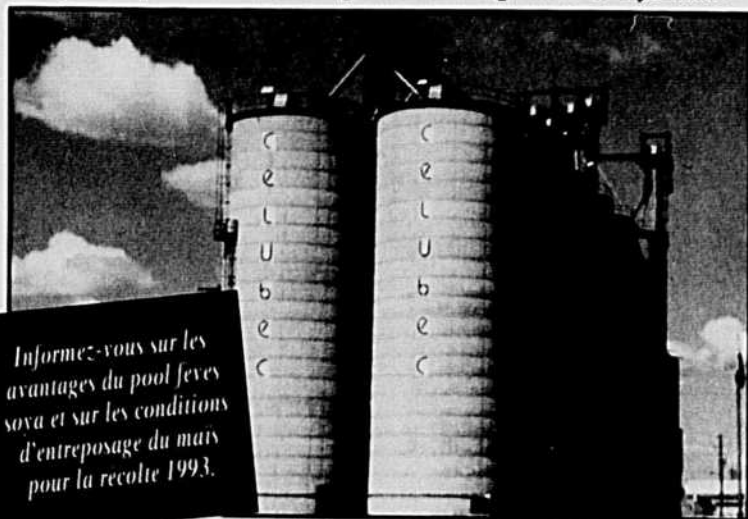
Toutefois, Denis Bastien, responsable de l'amélioration chez Semico, souligne que plusieurs de ces plantes ne sont encore qu'au stade de la démonstration et de l'essai. Les producteurs décideront si leur utilisation présente un intérêt compte tenu des coûts et des bénéfices qu'ils pourront en retirer.

Pour le moment, une culture traditionnelle comme le trèfle rouge est la seule à faire l'objet d'une recommandation. Elle est la seule pouvant être utilisable facilement et économiquement à grande échelle.

COMAX
coopérative agricole

DIVISION CÉLUBEC

« le plus important centre de grain de la région de St-Hyacinthe »



Informez-vous sur les avantages du pool fèves soya et sur les conditions d'entreposage du maïs pour la récolte 1993.

Pour informations supplémentaires

**DIVISION CÉLUBEC
STE-ROSALIE
(514) 799-2653**

Service de commercialisation personnalisé.
Programmes adaptés à vos besoins:
Comptant — pool — sur option — différé.

**MAÏS - FÈVE SOYA - BLÉ - ORGE -
TOURTEAU DE SOYA**

Services de • séchage • criblage
• entreposage

Cherchez les semences
et diminuez les pertes
à la récolte.

Cultures mélangées

Pour améliorer la valeur alimentaire des fourrages

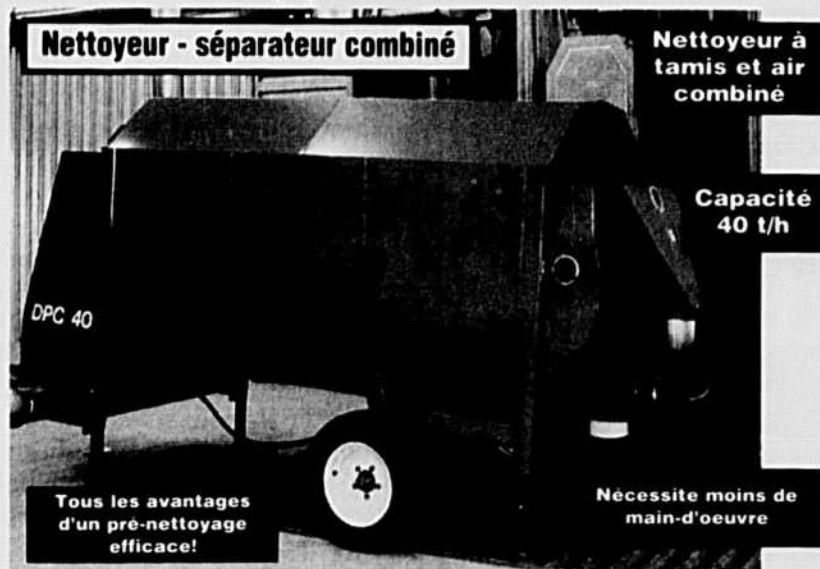
Devant le désir d'atteindre l'autosuffisance à la ferme, les mélanges de plantes fourragères sont de plus en plus populaires sur les fermes bovines et laitières. Les utilisateurs de moulanges à la ferme recherchent des mélanges

combinant haut rendement et teneur élevée en protéines. Plusieurs éleveurs font des essais dont la constante est l'addition d'une légumineuse aux céréales. On rencontre ainsi des haricots et du maïs, de l'orge ou du blé avec des pois.

Jean Verdonck, de l'Agrocentre Belcan à Sainte-Marthe, est convaincu que le pois a un bel avenir en mélange fourrager. Il est très populaire en Europe et gagne régulièrement des adeptes au Québec. Il y croit tellement qu'il importe des cultivars d'Europe pour faire des essais d'adaptation. Un de ces cultivars a déjà passé les tests et est en instance d'enregistrement. Il devrait être

L'AVANTAGE DU DPC40 (K) KONGSKILDE

2 appareils en un



Nettoyeur - séparateur combiné

Nettoyeur à tamis et air combiné

Capacité 40 t/h

Tous les avantages d'un pré-nettoyage efficace!

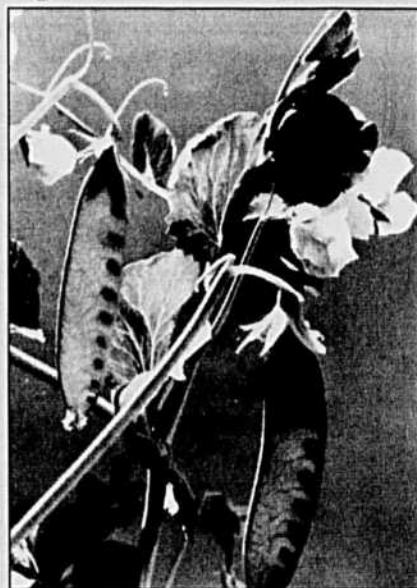
Nécessite moins de main-d'oeuvre

un grain propre se vend à un prix supérieur



**Rod Letendre
Machineries Inc.**

345 B, RUE ST-SIMON, STE-MADELEINE
TÉL.: (514) 773-8140 • (514) 795-3391
FAX: (514) 795-6328



Le pois aurait un bel avenir en mélange fourrager.

prochainement recommandé par le Conseil des productions végétales du Québec. Outre le rendement intéressant, sa caractéristique principale est sa croissance déterminée qui assure un mûrissement homogène.

Des essais aux États-Unis montrent qu'un mélange (60%, 40% en poids) pois et triticales donnent de meilleurs rendements, en qualité et en quantité, que la luzerne, continue Jean Verdonck. Ce mélange de plantes annuelles pourrait donc offrir une alternative à la luzerne. Avantage supplémentaire, les éleveurs peuvent récolter en fourrage ou en grains les mélanges avoine, orge, blé et pois.

Généralement ce sont les éleveurs qui déterminent leurs mélanges selon leurs besoins ou leurs expériences. Les plus populaires sont 60%, 40% en poids pour le pois et l'orge ou 25% en poids pour un mélange orge, avoine, blé, pois.

Comparé au soya, souligne Jean



On retrouve de plus en plus chez nous une alternance maïs et soja dans un même champ. Par contre on commence à voir un mélange plus inusité soit celui du maïs et du haricot sur les mêmes rangs.

Verdonck, le pois n'a pas besoin d'être torréfié pour améliorer sa digestibilité. C'est un avantage non négligeable. Toutefois, l'absence d'un programme de stabilisation rend les producteurs plus réticents à produire de la semence sur une grande échelle, ralentissant ainsi le développement de cette culture.

Le maïs et le haricot

Mario Flamez et quelques autres producteurs font un mélange un peu plus inusité. Ils combinent le maïs et le haricot, un cultivar volubile qui s'accroche à la tige du maïs. Pour ce producteur de lait de Stanbridge Station, l'intérêt de la combinaison est de pouvoir ajouter 2% de protéines à son ensilage de maïs. Sur ses 120 acres de maïs, 33 sont en mélange.

Mario Flamez utilise un taux de semis de 27 000 à l'acre pour le maïs et de 10 000 pour le haricot. Les deux plantes coopèrent plus qu'elles ne se compétitionnent. Le haricot apporte une partie de l'azote dont le maïs a besoin. Le

R.A.D.

ESI

Distributeur exclusif DU

TOP DRY
AU QUÉBEC



LES AVANTAGES D'UN TOP DRY

- 540 à 2 100 MINOTS «PAR BATCH»
- DE 18' À 36' DE DIAMÈTRE
- SYSTÈME DE SÉCHAGE PAR GRAVITÉ
- SÈCHE... ET ENTREPOSE
- PRIX TRÈS ABORDABLE
- UTILISATION FACILE
- TRÈS PEU D'ENTRETIEN
- RÉCUPÉRATION DE CHALEUR

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS CONTACTEZ

LES ÉQUIPEMENTS R.A.D.

400, rue Martineau, Saint-Hyacinthe (Québec)
(514) 796-2626 • (514) 875-3970 • Fax (514) 796-4256

maïs fournit protection et support au haricot.

Toutefois les variétés de haricot disponibles manquent d'homogénéité à cause de leur floraison continue. Les graines mûrissent progressivement du bas vers le haut du plant. De plus, on ne peut pas pulvériser d'herbicides. Il faut donc utiliser des champs propres et des méthodes mécaniques de contrôle.

Pour semer, il suffit de mélanger le maïs et le haricot dans le semoir, continue Mario Flamez. Toutefois, il faut surveiller l'homogénéité du mélange car les deux graines ont des formes très différentes.

Mario Flamez est très heureux de ce gain en protéines de son ensilage. La digestibilité du haricot lui semble bonne car les graines les plus sèches absorbent l'humidité



Dans les zones où la couverture de neige est insuffisante, peut-être verra-t-on de plus en plus d'autres cultures pour remplacer la luzerne.

du milieu ambiant et sont très faciles à mastiquer.

Céréales fourragères

Les mélanges dans le contexte québécois servent essentiellement pour la consommation à la ferme. Ils sont donc appelés à se développer sur les fermes laitières. Le

pois pourrait remplacer avec avantage le soya comme source de protéines, dans un mélange complet et à haute valeur alimentaire.

De vieilles recettes, dans certains cas, étaient peut-être meilleures que les nouvelles qu'on a essayé d'implanter.



UNE FORCE AU
SERVICE DES
PRODUCTEURS ET
PRODUCTRICES DU
QUÉBEC

cérégrains inc.



Sans les problèmes
de commercialisation

LE POOL

- Prix moyen de groupe
- Prix moyen individuel

LE PAIEMENT

Des dollars (\$) à la récolte

- Paiement initial et/ou paiement anticipé
- Prix minimum garanti

VENTES AU COMPTANT

- Avoine
- Orge
- Maïs
- Blé
- Fève soya

LES SERVICES

- Information de marché
- Transport
- Séchage
- Criblage
- Contrats boursiers

cérégrains inc.

1205, rue Ampère, bureau 307
Boucherville (Québec)
J4B 7M6

Téléphone: (514) 449-5617

Télécopieur: (514) 449-5621

Équipements de moissonneuses-batteuses

Pour une agriculture durable et performante

Rénald Bourgeois

Avec une plus grande conscience des risques de dégradation des sols et des contraintes de la production, les céréaliculteurs recherchent des équipements et des techniques toujours plus efficaces. Des équipements encore peu utilisés présentent un intérêt du point de vue de leur efficacité et de leur performance en matière de conservation des sols.

Le choix des techniques et des équipements est complexe à cause de la diversité des machines et des expériences. De plus, l'efficacité peut varier selon les conditions particulières de sol et de climat. Le Céréaliculteur a interrogé des gens de l'industrie pour qu'ils nous présentent leurs systèmes de broyage des tiges du maïs et un système de pulvérisation installé sur une batteuse.

Pulvériser au moment de la récolte

Afin d'économiser du temps et des passages, certains céréaliculteurs ont installé un système de pulvérisation sur leur batteuse. Le but de cette installation était de pulvériser contre le chiendent au moment de la récolte. L'idée est excellente, mais cette technique pose certaines difficultés d'application. Le succès de l'opération dépend d'une conjoncture favorable.

Pour Marc Richard, conseiller technique chez Monsanto, "l'efficacité de cet équipement n'est pas encore acquise. Il y a probablement moins de dix céréaliculteurs qui l'utilisent au Québec. Toutefois à en juger par les questions qui me sont posées, il y a un intérêt certain dans le sud-ouest du Québec surtout, puisque cette

région bénéficie de conditions climatiques favorables et d'une concentration de la culture du maïs."

Marc Richard émet cependant certaines réserves. Il ne faut pas oublier que le châssis de la batteuse n'est pas conçu pour porter un réservoir important. L'autonomie de pulvérisation est donc limitée (10 à 15 acres). De plus, il faut appliquer en période de croissance active, donc avant que le chiendent n'ait gelé. L'an dernier, ce système ne fut pas d'une grande utilité car la récolte a débuté trop tard. On sait aussi que la poussière neutralise l'effet du glyphosate (Round Up).

Marc Richard a pu constater certaines expériences réussies chez des producteurs. Mais il faut bien s'assurer de faire l'application dans de bonnes conditions, continue-t-il. La technique peut donc avoir sa place dans certains cas, particulièrement en début de saison de récolte pour traiter certains champs infestés.

Enfin, il ne faut pas oublier que le gel peut aussi causer des dommages aux équipements. Pour éviter les bris, la pompe et les conduites doivent être drainés quand on prévoit du gel, ce qui est fréquent au moment de la récolte du maïs.

Pour Fernand Defalque, producteur de maïs, à Sainte-Justine-de-Newton, ce système est très satisfaisant pour contrôler la réapparition du chiendent dans ses

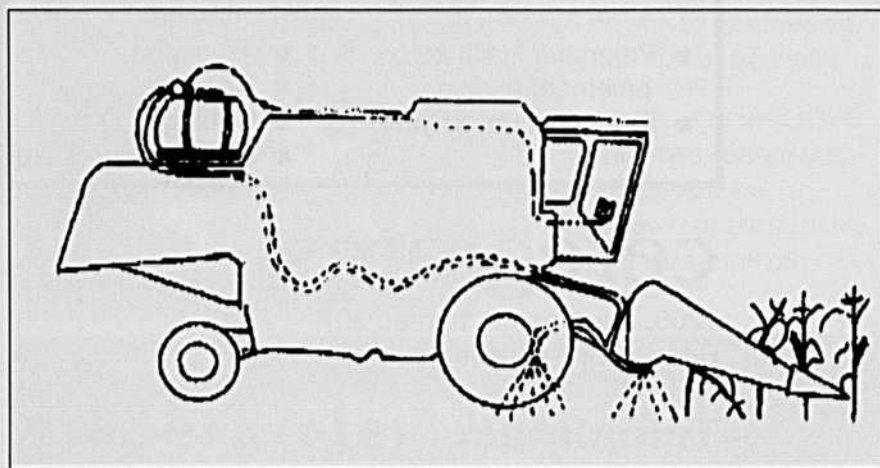
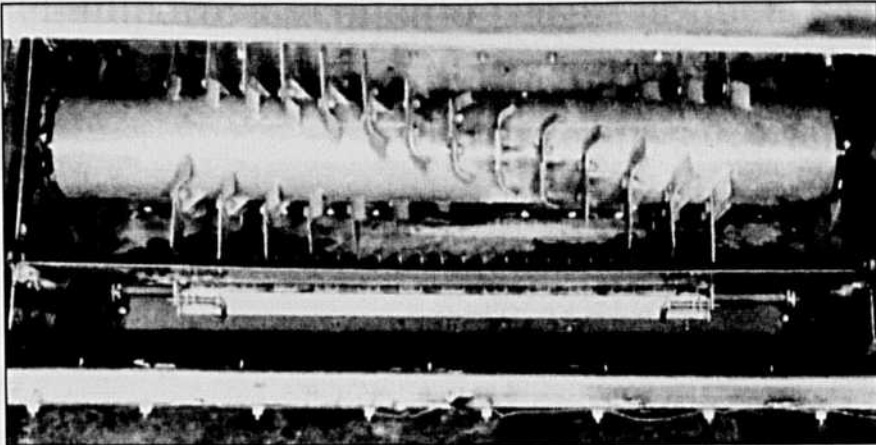


Schéma d'un pulvérisateur monté sur une batteuse



Le broyeur intégré

champs. Lui et son voisin ont installé un pulvérisateur sur leurs batteuses. C'est très simple, à partir de composantes disponibles sur le marché, de mettre un pulvérisateur sur une batteuse. Les buses sont placées derrière le cueilleur à une vingtaine de pouces du sol. Le réservoir est à l'arrière.

Ce système convient aux champs propres où le chiendent tente de se réinstaller. Fernand Defalque ne pulvérise que lorsqu'il voit du chiendent. Il minimise ainsi les quantités appliquées et ne remplit le réservoir qu'une fois par jour, le matin. Les champs qui sont les plus infestés sont semés

en premier de sorte qu'ils seront traités, plus tôt, donc dans de meilleures conditions.

Le broyeur intégré

En option, les fabricants de moissonneuses-batteuses offrent un broyeur de tiges. Ce broyeur "est à couteaux mobiles avec contre-couteaux réglables et escamotables." L'axe tourne à 3200 tours par minute. Il s'installe horizontalement en lieu et place du tire-paille.

Pour Gilles Jacob, directeur de la promotion des ventes pour l'Est du Canada à Case International, le broyage des tiges des céréales et du maïs présente plusieurs avantages. Il élimine les problèmes de bourrage au moment de la préparation du sol. Le broyage facilite la décomposition des tiges et leur incorporation au sol. Il y a alors amélioration de la structure, de la

actualités

suite de la page 5

Paielements anticipés des récoltes

En dépit des pressions faites par la Fédération des producteurs de cultures commerciales du Québec et des autres organismes de producteurs administrant ce programme, le ministre Mayer est resté inflexible sur sa position stipulant que des intérêts seraient appliqués aux agriculteurs au niveau du programme des paiements anticipés.

Un taux d'intérêt de 2 1/4 pour cent sera appliqué sur toutes les avances jusqu'à concurrence de 60 000 \$. Un producteur peut emprunter, en vertu de ce programme, jusqu'à 250 000 \$, mais sur la partie dépassant 60 000 \$, il doit payer la totalité des intérêts au taux préférentiel des banques moins 1/4 de 1 pour cent.

À notre avis, ce programme demeure toujours intéressant, car il permet aux producteurs d'obtenir la liquidité nécessaire pour faire

face aux coûts engendrés par la récolte, sans avoir à vendre une partie de celle-ci au moment où habituellement les prix sont les moins intéressants.

Nous encourageons donc les producteurs qui entreposent leurs céréales à se prévaloir de ce programme offert par la Fédération.

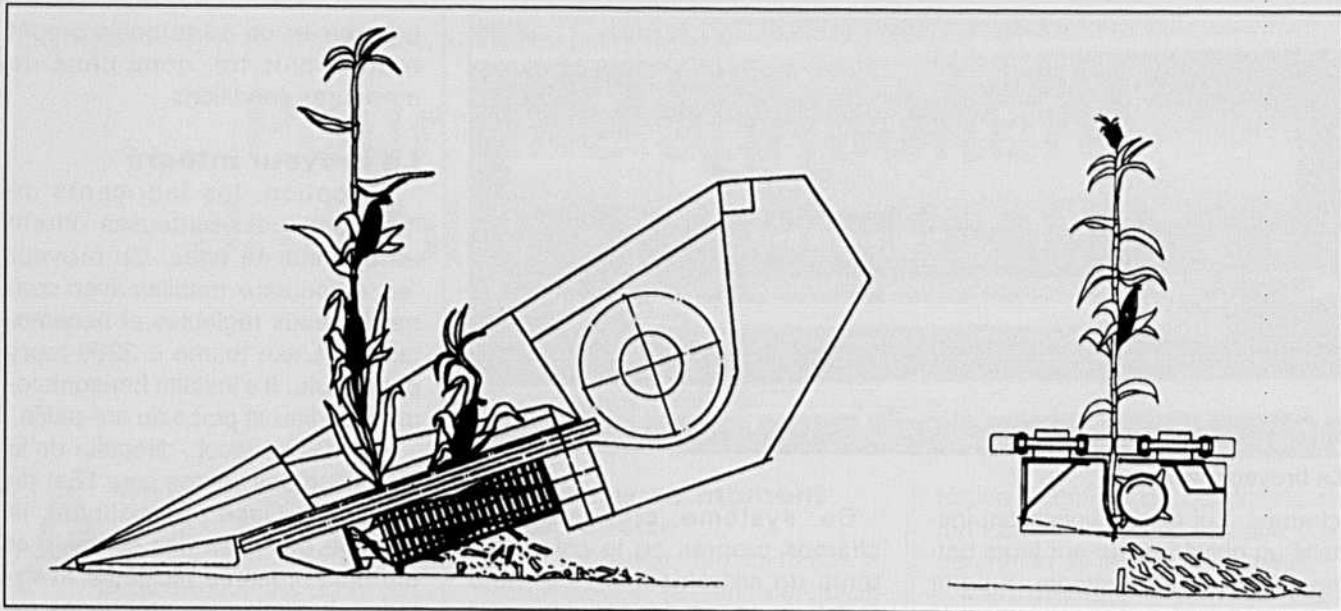
Si de plus amples explications vous étaient nécessaires, n'hésitez pas à communiquer avec la Fédération (514-679-0530) ou votre syndicat régional de cultures commerciales.

Groupe de concertation

À l'initiative de la Fédération, une réunion a été tenue le 25 mai avec la Régie des marchés agricoles, la Régie des assurances agricoles, le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation ainsi que les principaux intervenants du secteur céréalier afin d'évaluer l'état de la situation de la récolte de maïs de 1992. Lors de cette réunion, les intervenants ont convenu qu'une analyse annuelle de

la valeur alimentaire du maïs québécois et du maïs de sources extérieures devrait être réalisée. Ces analyses publiées permettraient de mieux positionner le maïs local auprès des différents utilisateurs au cours des années futures.

Le 18 août, une deuxième réunion a été tenue à ce sujet à la Station de recherche de St-Hyacinthe. La R.M.A.A.Q., en collaboration avec le laboratoire d'analyse de la qualité des grains (MAPAQ), ont accepté de réaliser une telle analyse comparative à l'intérieur des six régions productrices du Québec. La cueillette des échantillons ainsi que le classement seront effectués gratuitement par la R.M.A.A.Q. tandis que le traitement des données sera réalisé gratuitement par la Station de recherche de St-Hyacinthe. Par contre, les coûts d'analyse devront être défrayés et la Fédération devra apporter un support financier pour que ce projet se réalise.



Le système Geringhoff

rétenion de l'eau et des éléments nutritifs. C'est ce qui explique qu'il soit de plus en plus populaire auprès des céréaliculteurs.

Les cueilleurs-broyeurs

On retrouve également sur le marché des systèmes de broyage intégrés aux becs-cueilleurs. Agri-

distribution de Sainte-Martine offre un cueilleur de conception italienne, conçu par la compagnie Capello. Machinerie Saint-Césaire commercialise un cueilleur de conception allemande, fabriqué par la compagnie Geringhoff.

Le premier, le système Capello, est équipé de couteaux qui tournent horizontalement sous les becs à 2600 tours à la minute. C'est le même principe que la tondeuse, précise Jean-Michel Dancet, d'Agri-distribution, importateur et distributeur pour l'Amérique du Nord. Toutes les tiges sont ainsi finement broyées.

Le second, le système Geringhoff, comprend des rotors munis de couteaux qui broient la tige. Le système est léger et exige peu de puissance, selon Urs Hoehli, distributeur de cet équipement pour le Québec. Ces équipements ne sont pas nouveaux, ils sont appréciés et bien connus en Europe.

Ces cueilleurs s'adaptent à toutes les marques de moissonneuses-batteuses. Ils commencent à être utilisés au Québec dans les grandes régions productrices de maïs mais aussi en Ontario et aux États-Unis.



Provalcid Inc.

Centre de traitement de grains et de sous-produits

Là où on en fait toujours plus pour vous!



- Blé consommation humaine
- Blé animal
- Soya
- Maïs
- Culture alternative
- Orge
- Avoine
- ✓- Seigle
- ✓- Canola
- ✓- Sarrasin
- ✓- Tournesol

SERVICES:

- Séchage et criblage
- Entreposage
- Marché comptant et option
- Marché boursier (Canadien et américain)

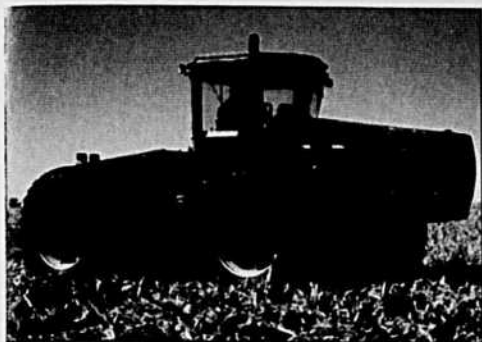
Ligne Info-Prix
(514) 652-3916



4572, boul. Marie-Victorin
VARENNES, QC J3X 1P7
(514) 652-3916

Rien ne peut les arrêter!

Peu importe les conditions dans lesquelles vous aurez à travailler cet automne, si vous avez un tracteur Case International de la série 9200, vous serez en mesure d'effectuer vos travaux sans problèmes.



Jamais autant de puissance n'a été aussi facile à conduire. Voyons ensemble pourquoi la nouvelle gamme des tracteurs à 4 roues motrices de la série 9200 avec bâti rigide ou articulé est si populaire.

- C'est peut-être à cause du dispositif SKIP-SHIFT[™] qui vous permet de passer de la 1^{re} à la 8^e vitesse en à peine trois secondes.
- C'est peut-être aussi à cause du confort et du calme de la cabine où tout est facile à atteindre et à voir avec sa très grande surface vitrée.
- D'autres vous diront que c'est à cause de son contrôle de profondeur électronique «ULTRA-PRÉCIS».

- Certains ajouteront que c'est à cause du bâti rigide (que seul Case IH offre sur le marché) qui vous permet de mieux travailler dans les cultures en lignes, les coteaux et pour les opérations avec la prise de force.

Mais **TOUS** vous diront que c'est parce que c'est d'abord et avant tout un **CASE IH**

(6 modèles disponibles de 200 à 375 hp)

Venez rencontrer votre concessionnaire Case IH

NICOLET

Centre Agricole Nicolet/Yamaska
(819) 293-4441

STANBRIDGE STATION

Claude Joyal inc.
(514) 296-8201

ST-CLET

Les Équipements Lazure et Riendeau inc.
(514) 456-3331

ST-DENIS-SUR-RICHELIEU

Claude Joyal inc.
(514) 787-2105

ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM

Les Équipements R. Marsan inc.
(514) 839-2294

ST-GUILLAUME

Claude Joyal inc.
(819) 396-2161

STE-MARTINE

Les Équipements Lazure et Riendeau inc.
(514) 427-3612, 377-2546

UPTON

Les Équipements Adrien Phaneuf inc.
(514) 549-5811

case ih

Liste de acheteurs détenant un permis ou un certificat émis par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec et valide jusqu'au 31 juillet 1994

DÉTENTEURS DE PERMIS

MEUNERIE

2963-1173 Québec Inc./Ent. Stéphan Renaud, Très St-Rédempteur
 A. Laforge Inc., Notre-Dame du Nord
 Agrivert, Coopérative agricole régionale, St-Barthélemy
 Aliments Breton Inc., St-Charles
 Aliments Farinart Ltée, St-Guillaume
 Ass. Coop. de Normandin, Normandin
 Ass. Coop. des Agri. de Lac à la Croix, Lac à la Croix
 Ass. Coop. des Agri. de St-Prime, St-Prime
 Bernard Breton Inc., St-Narcisse
 Centre Agri. Coop. de Charlevoix, La Malbaie
 Centre Agri. Coop. de la Matapédia, Amqui
 Centre Agri. Coop. du Lac St-Pierre, Baie-du-Février
 Centre Agricole de Sainte-Justine Inc., Ste-Justine de Newton
 Céréalex Inc., St-Roch de l'Achigan
 Comax, Coopérative Agricole, Ste-Rosalie
 Coop. Ag. Al. des Vallées Outaouais-Lau., Thurso
 Coop. Ag. Al. des Vallées Outaouais-Lau., Mont-Laurier
 Coop. Agri. de la Côte Sud, St-Philippe de Néri
 Coop. Agri. de Pont-Rouge, Pont-Rouge
 Coop. Agri. de St-Bernard, St-Bernard
 Coop. Agri. Rég. de la Baie des Chaleurs, Caplan
 Coop. d'Approvisionnements de Ste-Julie, Ste-Julie
 Coop. de Serv. Agri. d'Abitibi-Ouest, La Sarre
 Coop. des Cantons, Coopérative Agricole, Coaticook
 Coop. Fédérée de Québec (Joliette), Joliette
 Coop. Fédérée de Québec (St-Jacques), St-Jacques
 Coop. Fédérée de Québec (St-Romuald), St-Romuald
 Coopérative Agricole du Pré-Vert, Chesterville
 Coopérative Agricole du Témiscouata, Notre-Dame-du-Lac
 Coopplus, Coop. Agr. Champlain-Laviolette, St-Tite
 Deschênes et Landry Inc., St-André
 F. Ménard Inc., Ange-Gardien
 F. Ménard Inc., St-Pie de Bagot
 Ferme A. Lépine & Fils Inc., St-Alexis
 Ferme Marcel Tellier & Fille Inc., St-Félix de Valois
 Gérard Maheu Inc., St-Louis de Gonzague
 H. Coderre & Fils Cie Ltée, Ville de Lac Brôme
 H.L. Boisvert Inc., Dixville
 J.N. Brochu Inc., St-Isidore
 Jean-Claude Loisel Inc., St-Marc
 La Meunerie de Cacouna Inc., Cacouna
 La S.C.A. de Montmagny, Montmagny
 Le Centre Agricole de St-Clet Inc., St-Clet
 Le Moulin Agricole de Kénogami Inc., Jonquière
 Les Céréales D.L. Ltée, St-Louis de Gonzague
 Magasin Co-Op de St-Pamphile, St-Pamphile
 Maniv Inc., Ste-Brigide
 Meunerie au Moulin Bleu Inc., St-Roch de l'Achigan
 Meunerie Bernard Landry Ltée, St-Noël

Meunerie Charlevoix Inc., St-Urbain
 Meunerie Coopérative de Ville-Marie, Ville-Marie
 Meunerie de St-Frédéric Inc., St-Frédéric
 Meunerie Hébert Inc., Henryville
 Meunerie J.B. Dionne & Fils Ltée, Mont-Joli
 Meunerie Kilo-Plus Inc., Ste-Foy
 Meunerie LaFrance Inc., Proulxville
 Meunerie Mobile Fortin & Frères Ltée, St-Bruno
 Meunerie Rivière-du-Loup Inc., Rivière-du-Loup
 Meunerie Robitaille Inc., Farnham
 Meunerie Sawyerville Inc. (D. Chapdelaine), Cookshire
 Meunerie St-Chrysostôme Inc., St-Chrysostôme
 Meunerie St-Elzéar Ltée, St-Elzéar
 Meunerie St-Marc Inc., St-Marc des Carrières
 Meunerie Trans-Canada Inc., St-Apollinaire
 Nap. Breton Ltée, St-Bernard
 Norman Gamache Inc., Lacolle
 Nutribec Ltée, Notre-Dame-du-Bon-Conseil
 Nutribec Ltée, Duberger
 Nutribec Ltée, Montréal
 Nutrinor, Coop. Agro-Al. Sag. Lac-St-Jean, St-Bruno
 Produits L.B. Ltée, Boucherville
 Purdel, Coop. Agro-Alimentaire, Bic
 Ralston Purina Canada Inc., Drummondville
 Ralston Purina Canada Inc., St-Romuald
 Rosaire Blain Inc., Massueville
 S.C.A. de Disraëli, Disraëli
 S.C.A. de Frampton, St-Edouard de Frampton
 S.C.A. de l'Assomption, l'Assomption
 S.C.A. de la Rivière du Sud, St-François
 S.C.A. de Lac Mégantic-Lambton, Lac Mégantic
 S.C.A. de Langevin, Ste-Justine
 S.C.A. de Métabetchouan (Socam), Métabetchouan
 S.C.A. de Princeville, Princeville
 S.C.A. de St-Alexandre de Kamouraska, St-Alexandre
 S.C.A. de St-Damase, St-Damase
 S.C.A. de Verchères, Verchères
 S.C.A. des Appalaches (Lyster), Lyster
 S.C.A. des Bois-Francis (Victoriaville), Victoriaville
 S.C.A. des Bois-Francis (Warwick), Warwick
 S.C.A. La Seigneurie, St-Narcisse
 S.C.A.R. de Rivière-du-Loup, Ile-Verte
 S.C.A.R. St-Casimir, St-Casimir
 Services Agricoles Duphil Inc., St-Félix-de-Valois
 Unicoop, Coopérative Agricole, St-Charles
 Unicoop, Coopérative Agricole, St-Anselme
 Willie Dorais Inc., Upton

NÉGOCIANTS

Agradex International Inc., Montréal
 Agri-Marché Ltée, St-Isidore
 Agro-Céréales Enr., St-Alexandre
 Agrocentre St-Pie Inc., St-Pie
 Agrocentre Vinisol Inc., Nicolet
 Alfred Couture Ltée, St-Anselme
 Alphonse Fournier & Fils Ltée, Honfleur
 Bellefroid, Stella, Pike River
 Bernard Breton Inc., St-Narcisse
 Bunge du Canada Ltée, Québec
 Cargill Ltée, St-Jean-sur-Richelieu
 Centre Agri. Coop. St-Polycarpe, St-Polycarpe

Centre Agricole Coop. du Haut St-Laurent, Ste-Barbe
 Cérégrains Inc., Boucherville
 Coop. Fédérée de Québec, Montréal
 Cuerrier, Jean-Pierre, St-Polycarpe
 Distribution Rémy Coriveau Inc., St-Nazaire
 Grains Piermon Enr., St-Marcel
 Halde, Guy, Beloeil
 James Richardson & Fils Ltée, Boucherville
 L'Entreprise Marcel & Lise Lampron Inc., St-Etienne-des-Gres
 Les Grains Lac Supérieur Ltée (1987), Trois-Rivières
 Les Grains Weseas Canada Inc., Laverlochère
 Les Moulées A. & M. Mathieu Inc., Napierville
 Mallette, Jean-Paul, St-Paul-de-Châteauguay
 Parrish & Heimbecker Ltée, Dorval
 Produits Alimentaires C.S.C., Lacolle
 S.C.A. de Stratford, Stratford
 Sauvé, Rémi, St-Télesphore
 Servi-Grain Acton Ltée, Acton Vale
 Transport de grain Denis Leduc, St-Louis de Gonzague
 Transport Jean-Guy Dumont, Ile-Verte
 Transport Patenaude Inc., St-Alexandre

CENTRES RÉGIONAUX

Agrivert, Coopérative Agricole Régionale, St-Barthélemy
 Agrocentre Belcan (1983) Inc., Ste-Marthe
 Antonin St-Pierre Inc., Normandin
 Ass. Coop. de Normandin, Normandin
 Ass. Coop. des Agri. de St-Prime, St-Prime
 Bogemans, André, St-Sébastien
 Bourgon, Robert, St-Télesphore
 Cargill Ltée, St-Jean-sur-Richelieu
 Centre Agri. Coop. de Charlevoix, La Malbaie
 Centre Agri. Coop. de la Matapédia, Amqui
 Centre Agri. Coop. du Lac St-Pierre, Baie-du-Février
 Centre Agri. Coop. Profid'Or, St-Jacques
 Centre Agri. Coop. Profid'Or, Joliette
 Centre de Distribution de Sillery Inc., Québec
 Centre Rég. des Céréales de l'Estrie Inc., Compton
 Chisholm, Dale P., Howick
 Comax, Coopérative Agricole (Célubec), Ste-Rosalie
 Commerçant en grain Henri Brabant Inc., St-Polycarpe
 Coop. Agri. de la Côte Sud, St-Philippe de Néri
 Coop. Agri. Rég. de la Baie des Chaleurs, Caplan
 Coop. Agri. Rég. Parisville, Parisville
 Domaine d'Hulencourt (1981) Inc., Ste-Justine
 Elévateurs Soulanges (1989) Inc., St-Polycarpe
 Elévateurs Ste-Brigide (1984) Inc., Ste-Brigide
 Engrais Ducharme Inc., St-Albert
 Ferme A. Hamelin Inc., St-Polycarpe
 Ferme C.R. Bigras, St-Chrysostôme
 Ferme des Ancêtres, St-David
 Ferme Guilyrox, Fortierville
 Ferme Jean-Pierre Vinet Inc., St-Louis de Gonzague
 Ferme Marcel & Francine Marleau Enr., St-Polycarpe
 Ferme McPelle Enr., St-Armand
 Ferme Nault Inc., St-Marcel sur Richelieu
 Ferro-Grains Inc., St-Polycarpe

Grains Célestin Inc., St-Célestin
 Grains Piermon Enr., St-Marcel
 Houle, C. Monique, St-Germain de Grantham
 J.O. Lèvesque Limitée, Bedford
 La Meunerie de Cacouna Inc., Cacouna
 Monté-Belhumeur Inc., St-Bonaventure
 Plabanc & LaFrance Inc., Ste-Rosalie
 Les Elévateurs Beauce-Grain Inc., St-Denis-sur-Richelieu
 Les Elévateurs Gendron Inc., St-Marcel
 Les Elévateurs Gendron Inc., St-Hugues
 Les Elévateurs Ste-Madeleine Inc., Ste-Madeleine
 Les Elévateurs Surprenant Enr., St-Alexandre
 Les Entreprises Acmom Inc., Coteau du Lac
 Les Entreprises G.M.R. Viau Inc., St-Isidore
 Les Entreprises M.G. Enr., Ste-Marthe
 Les Entreprises P.J.P. Enr., Nicolet
 Les Grains de la Mauricie Inc., St-Narcisse
 Les Grains Semtech Inc., St-Pie
 Les Séchages Bermic Inc., St-Jean-sur-Richelieu
 Mallette, Armand, St-Urbain
 Meunerie Bernard Landry Ltée, St-Noël
 Meunerie Gérard Soucy Inc., Ste-Croix
 Meunerie J.B. Dionne & Fils Ltée, Mont-Joli
 Moissons d'Or (Verchères) Inc., Calixa-Lavallée
 Montégrains, Ste-Brigide
 Moulées Robert Delorme Inc., St-Polycarpe
 Nutrinor, Coop. Agro-Al. Sag. Lac St-Jean, St-Bruno
 Overbeek, Jean, St-Thomas d'Aquin
 Provalcid Inc., Varennes
 Purdel, Coop. Agro-Alimentaire, Bic
 Rosaire Blain Inc., St-Robert
 S.C.A. de St-Denis-sur-Richelieu, St-Denis-sur-Richelieu
 S.C.A. des Bois-Francis (Victoriaville), Victoriaville
 S.C.A. du Comté de Châteauguay, Ste-Martine
 S.C.A. du Sud de Montréal, Napierville
 S.C.A.R. de Rivière-du-Loup, Ile-Verte
 Semences Gripon Inc., St-Urbain
 Semences Prograin Inc., St-Césaire
 Semico Inc., St-Isidore
 Services Agricoles Duphil Inc., Ste-Elisabeth
 Services Céréaliers Richelieu Inc., St-Ours
 Unicoop, Coopérative Agricole, Ste-Hénédine

CENTRES DE SÉCHAGE

Joyal, Sylvain, Yamaska Est

DÉTENTEURS DE CERTIFICAT

2611-1702 Québec Inc., St-Denis-sur-Richelieu
 2811-1469 Québec Inc./Moulées Dundee Enr., St-Jacques-de-Dundee
 A. Grégoire & Fils Limitée, Plessisville
 Agri-Mix Inc., Huntingdon
 Agri-Service St-Laurent Inc., Windsor
 Agri-Union, Coopérative Agricole, St-Guillaume
 Agri-Union Farnham Inc., Farnham
 Agri-Union Trigone Inc., St-François
 Agri-Union Co-Op, St-Ephrem de Beauce
 Agri-Union Lacroix & Fils Inc., St-Louis de Gonzague
 Agri-Union Désilets Inc., St-Wenceslas
 Agri-Union Transport Inc., Lyster
 Agri-Union Beau, Daniel, Pike River

Bruno & François Boulay, St-Césaire
 Cartier, Gaston, St-Bonaventure
 Centre de Séchage Bonaventure Inc., St-Norbert
 Champorc Inc., Ste-Brigide d'Iberville
 Chevograin Inc., St-Philippe
 Co-Grains Enr., Ste-Geneviève de Batiscan
 Comptoir Agricole de St-Hyacinthe (1992), St-Hyacinthe
 Conc. Scientif. Belisle Inc., St-Mathias
 Dion, Joseph, Coaticook
 E. Côté & Fils Inc., Roxton Falls
 Elphège Grenier Inc., Beloeil
 Ferme Avicole Serge Lefebvre Ltée, St-Léon
 Ferme B.B.P. Inc., Acton Vale
 Ferme Blanchard Inc., Ste-Cécile de Milton
 Ferme Bonnetier Inc., St-Paul de Joliette
 Ferme C.L. Inc., St-Liboire
 Ferme de la Verdure Inc., St-Marcel
 Ferme des Trois T Inc., St-Mathias
 Ferme Eliro, La Doré
 Ferme Guy Mercier Inc., St-Roch de l'Achigan
 Ferme Guy Sabourin, Verchères
 Ferme Hervé Martin Inc., Ste-Cécile de Milton
 Ferme J.-P. Dion & Fils Inc., St-Liboire
 Ferme J.P.A. Choinière Enr., East-Farnham
 Ferme L. & H. Lamoureux Inc., St-Philippe
 Ferme Lauzière Inc., Knowlton
 Ferme Lophika Inc., St-Grégoire
 Ferme Lucalain Inc., St-Joachim de Shefford
 Ferme Olofee Enr., St-Félicien
 Ferme Pierre Mercier (1991) Inc., St-Roch de l'Achigan
 Ferme Porclair Enr., St-Germain de Grantham
 Ferme R.M. Deschamps Inc., St-Jacques-le-Mineur
 Ferme R.M.R. Desroches Inc., St-Alphonse de Granby
 Ferme Robert Coriveau Inc., St-Edmond
 Fermes Kurzen Inc., Pierreville
 Frigon, Colette, Louiseville
 George Leggett Grain Division, Huntingdon
 Groupe Shur-Gain Qué. Inc./M. Bérard Ltée, Yamachiche
 Groupe Shur-Gain Qué. Inc./René Poirier, St-Félix de Valois
 Groupe Shur-Gain Qué. Inc./Meun. Perfotech, St-Hugues
 Guilbert, Claude, St-Barnabé-Sud
 H I Hobbs & Sons Limited, Shawville
 Jacques Soucy Inc., St-Urbain
 Jean Lavallée Transport Ltée, Roxton Falls
 Jean-Marc Henri Inc., St-Roch de l'Achigan
 L D Roy Inc., Ste-Perpétue
 La Ferme d'En Bas Inc., St-Esprit
 La Meunerie Acadienne Inc., St-Grégoire
 La Meunerie Avicole Régionale Ltée, L'Islet
 Lacasse, Alain, St-Paul d'Abbotsford
 Langevin et Frère Inc., St-Alphonse de Granby
 Leblanc & LaFrance Inc., St-Apollinaire
 Leblanc, Marcel, St-Thomas d'Aquin
 Les Entreprises Bernard Denis Gilles Inc., Ste-Mélanie
 Les Entreprises Céréalières D.B.Y. Inc., St-Maurice
 Les Entreprises Claudelaine Ltée, St-Grégoire
 Les Entreprises Jean-Paul Robert Inc., St-Hermas
 Les Fermes Almika Inc., Granby
 Les Fermes Daniel Dufresne & Fils Inc., St-Félix de Valois
 Les Grains Haribec Inc., St-Aimé
 Les Moulées B.P. Inc., Ange-Gardien

Les Moulées Faubert (1979) Inc., Huntingdon
 Les Moulées Guénette & Guénette Enr., Ville des Laurentides
 Les Moulins B.G.L. Inc., St-André Est
 Léveillé, Monique, St-David
 M. & R. Feeds & Farm Supply, Quyon
 Magasin Co-Op St-Gédéon, St-Gédéon
 Marcel Bouchard Inc., St-Esprit
 Mario Bérard Inc., Ange-Gardien
 Meunerie Agri-Tech Inc., Victoriaville
 Meunerie C.P.L. Inc., Ange-Gardien
 Meunerie Deux-Montagnes Enr., St-Eustache
 Meunerie Dubois, Mont St-Grégoire
 Meunerie Ducharme Inc., Warwick
 Meunerie Dynamix Portneuf Inc., St-Alban
 Meunerie Edmond Poupard Inc., Napierville
 Meunerie Girouard, Dewittville
 Meunerie Goulet, St-Stanislas
 Meunerie J. Bertrand Inc., St-Ignace de Stanbridge
 Meunerie Jetté Inc., St-Césaire
 Meunerie Longchamps Inc., St-Henri
 Meunerie Mario Savoie Enr., St-Cuthbert
 Meunerie Mobile Bernier Enr., Upton
 Meunerie Mobile Guy Benjamin Inc., St-Césaire
 Meunerie Phil Dalphond & Fils Inc., Joliette
 Meunerie Plessis Inc., Plessisville
 Meunerie Raoul Cayer & Fils Enr., St-Cuthbert
 Meunerie Thibodeau Inc., St-Philippe
 Mosher, Barbara, Noyan
 Moulées Laurentien Ltée, St-Jérôme
 Moulées St-Pie Inc., St-Pie
 Moulin aux Abénakis Inc., Ste-Claire
 Nutrition F.L. Inc., Ste-Hélène
 Nutrition Ste-Marthe Enr., Ste-Marthe
 P.E.D. Rainville Equipment Inc., St-Thomas d'Aquin
 Parelemco Inc., Mont St-Hilaire
 Patoine & Frères Inc., Fortierville
 Purgrain Enr., St-Philippe de Laprairie
 R. Grégoire et Fils Inc., St-Jacques-le-Mineur
 R.D.R. Proulx Inc., Nicolet
 R.J. Rocheleau Inc., St-Lucien
 Réal Mondou Inc., St-Augustin
 Robert et Henriette Choquette Enr., St-Joachim de Shefford
 Robidou, Michel, St-Nazaire
 Roger Rivest et Fils Inc., Ste-Anne-des-Plaines
 Ross Irving et Fils Ltée, Howick
 Roy & Martin, Ste-Cécile de Milton
 S.C.A. de Compton, Compton
 S.C.A. de St-André d'Acton, Acton Vale
 S.C.A. de St-Fabien, St-Fabien
 Semences Bruno Laquerre, St-Casimir
 Semences Nicolet (1991) Inc., Nicolet
 Semican Atlantic Inc., Plessisville
 Semico Inc., Ste-Rosalie
 Service Agricole Aubé Inc., Ste-Claire
 Soja Messier & Frères Inc., St-Eugène
 Transport Desrosiers & Raymond Inc., Ste-Edwidge
 Transport Héroux Inc., Louiseville
 Transport Jean Brodeur Inc., St-Alphonse de Granby
 Transports G. Yelle & Fils Inc., St-Isidore
 Vinet, Normand, St-Etienne de Beauharnois
 Voyer, Robert, St-Césaire
 Wera, Jacques, Carignan
 Wilbur Ellis du Canada Ltée, Windsor
 William Houde Ltée, St-Simon

Le triticales, comme plante fourragère

Victor Larivière

Il y a plus d'une centaine d'années, l'Université du Manitoba produisait une céréale hybride, à partir d'un croisement entre le blé et le seigle, qu'on a alors appelé le triticales, à partir des mots latins «triticum» pour blé et «secale» pour seigle. Pendant les années 50 à 70, on a intensifié les recherches à plusieurs endroits dans le monde (Europe, Australie, USA, Brésil et Canada) sur cette plante hybride pour en faire une autre céréale que le blé servant à l'alimentation humaine. Dans le revue française Science et Vie de février 1974, on écrivait alors que le triticales était promis à un brillant avenir et allait représenter un apport important à la production alimentaire mondiale.

Comme le seigle, le triticales (dont la plante et le grain ressemblent beaucoup au blé) peut être



Le triticales ne remplacera pas le blé pour l'alimentation humaine mais il est appelé à se développer comme plante fourragère.

cultivé sur des sols pauvres et acides. Il est résistant à certaines maladies comme l'oïdium et le

piétin. Les cultivars mis à l'essai au fil des années n'ont cependant pas donné les résultats escomptés par les chercheurs et ceux-ci ont dû abandonner l'idée de faire du triticales une céréale pour l'alimentation humaine.

Aujourd'hui, les spécialistes de cette plante sont revenus à des objectifs plus réalistes: le triticales est avant tout une plante fourragère. Sa culture est en nette expansion dans l'Ouest canadien. Alors qu'on la retrouvait sur un peu plus de 2 000 hectares dans les Prairies il y a cinq ans, on en aensemencé plus de 10 000 ha cette année. Pour sa part, l'Australie

**La compétence
s'écrit
en toutes lettres !**



Le Groupe Mallette Maheu

Vérification • Fiscalité • Consultation



Dans l'Ouest canadien, le mélange triticales pois est de plus en plus utilisé en fourrage vert.

a diminué l'an dernier ses ensemencements à 100 000 ha, par rapport à 150 000 ha en 1986. Il s'en cultive aussi au Brésil. La tonne de triticales se vendait dans

l'Ouest canadien 89\$ en 1992 contre 150\$ en 1985, soit une baisse de prix qui a suivi celle des autres céréales.

En remplacement de la luzerne

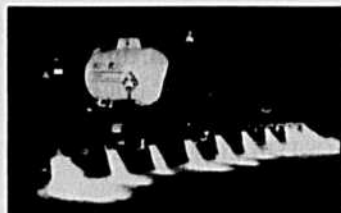
Selon Roland Brault de Sainte-Martine, ex-président de l'Association canadienne des producteurs de semences, le triticales cultivé avec le pois pourrait peut-être remplacer la luzerne dans certaines régions du Québec comme cela se fait déjà dans les Prairies. Dans les régions laitières de l'Ouest, là où le sol est trop acide et où les luzernières ne viennent pas bien, ajoute-t-il, des producteurs avant-gardistes fauchent ces deux céréales mélangées tout de suite après l'épiaison. La reprise est la plupart du temps très bonne ce qui permet de faire une ou deux autres coupes. Le mélange triticales-pois, riche en protéine, est alors utilisé en fourrage vert et est

LES PROFESSIONNELS DU PROPANE



PROPANE

FIEZ-VOUS À NOUS



Étant innovateur, nous sommes en mesure de répondre à tous vos besoins tels que:

- Séchage de maïs, grains, tabac, etc...
- Chauffage - Serres, Poulaillers, Porcheries, Eau chaude
- MAXI-FLAM (nouvelle technologie)

SUCCURSALES:

DRUMMONDVILLE (819) 472-3371	PRÉVOST (514) 224-2969	TROIS-RIVIÈRES (819) 376-2521
GRANBY (514) 378-9011	ST-JEAN (514) 348-4975	MONTRÉAL-EST (514) 642-3155
GATINEAU (819) 663-8800	TRACY (514) 743-3313	QUÉBEC (418) 681-6158
		ST-GEORGES (418) 228-2251



Dans les terrains pauvres et acides, le triticales pourrait être une alternative intéressante.

conservé en silo-meules ou en silo-fosse.

Jusqu'en 1989, Agriculture Canada possédait son propre programme d'amélioration du triticales. Jean-Pierre Dubuc, chercheur à la Station de Sainte-Foy, a lui-même contribué à la mise au point d'une

variété de printemps à très gros grain adaptée pour le Québec, la AC POLKA. Aujourd'hui faute de fonds, comme tous les autres chercheurs canadiens, il doit se contenter de faire des essais avec six lignées adaptées aux conditions d'ici et cela à partir de

semences qui lui sont fournies par le Centre mondial de recherche sur les céréales établi au Mexique. Une autre variété de printemps, la BURA, convient aussi, selon Jean-Pierre Dubuc, aux sols du Québec. Le triticales venu d'ailleurs donne des rendements plus bas que celui produit ici, ajoute le chercheur. Dans les dernières recommandations du CPVQ, on recommande deux autres cultivars de triticales d'automne, soit la OAC TRILLIUM et la OAC WINTRI.

La Station de recherche de Swift Current en Saskatchewan vient de faire enregistrer cette année la variété AC-COPIA qui promet des rendements intéressants même en terrains secs et acides. Ce cultivar, pas encore expérimenté au Québec, est particulièrement résistant aux maladies de la rouille et de la carie. En tout une dizaine de variétés de triticales sont pré-

Machinerie agricole St-Césaire

vous offre
GERINGHOFF



La tête à maïs de haute technologie qui laisse les épis dans un minimum de maïs, le tout en une seule et même opération.

- Moins de compaction
- Résidu idéal pour culture minimale
- Adaptable sur toute moissonneuse-batteuse
- Têtes pour 4, 6 ou 8 rangs
- Plus de 50 têtes Geringhoff en opération au Québec

C.P. 399, 650, route 112, St-Césaire (Québec) J0L 1T0 Tel.: (514) 469-4081 • Fax: (514) 469-3659

sementent cultivés au Canada. On n'a cependant pas encore éliminé les risques d'ergot, une maladie qui se répand facilement là où on contrôle mal le chiendent.

Au Québec, le recensement de 1991 de Statistique Canada dénombrerait seulement neuf producteurs de triticales répartis dans la plupart des régions pour des superficies minimales de 50 ha au total. Par ailleurs, quelques producteurs laitiers expérimentent aussi cette culture de printemps en mélange avec les pois, comme dans l'Ouest, pour en faire de l'ensilage. Selon les différents informateurs contactés, il semble

que l'avenir du triticales soit pour le moment de ce côté, d'autant plus qu'il s'agit d'une culture adaptée aux sols pauvres et acides.

À la Régie des assurances agricoles du Québec, le triticales est considéré comme un blé et est

couvert de la même façon autant pour la récolte que pour la stabilisation des prix. Dans l'Ouest cependant, on fait une distinction par rapport au blé et le triticales est compris dans le nouveau programme RARB.



LIQUIDATION SURPLUS D'INVENTAIRE

Pelles à fossé neuves "BEN-BUCKETT"

Il n'y a pas de meilleur outil pour nettoyer les fossés de ferme. Benne de 60", de large, peut charger dans remorque ou tout simplement épandre à côté du fossé. Peut creuser jusqu'à six pieds plus bas que les roues avant du tracteur. S'adapte facilement sur tout chargeur à double action de tracteur de ferme. Vous enlevez la benne ou fourche de votre chargeur et installez la Ben-Bucket à la place.

Après l'avoir utilisé vous serez d'accord avec les propriétaires de Ben-Bucket pour dire que cela est un outil indispensable pour un bon entretien des fossés de ferme.

Prix de détail suggéré: 2 475,00 \$

PRIX DE LIQUIDATION: 1 675 \$

Si intéressé, communiquez maintenant afin de réserver la vôtre

Les Distributions Payeur Inc.

5379 est, rue King, Ascot-Corner
Sherbrooke (Québec) J0B 1A0
Tél. (819) 821-2015

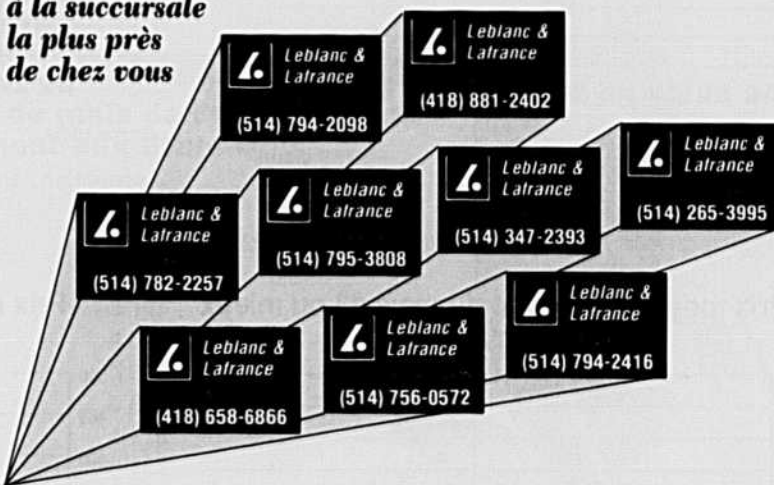
UNE IMPLICATION TOTALE AU SERVICE DE L'AGRICULTURE QUÉBÉCOISE



CAPACITÉ D'ENTREPOSAGE DE PLUS DE 5 MILLIONS DE BOISSEAUX

- Séchage et entreposage de grains
- Transaction d'achat par option
- Blé d'alimentation humaine
- Fèves soya
- Mise en marché

Renseignez-vous à la succursale la plus près de chez vous



Leblanc & Lafrance inc.

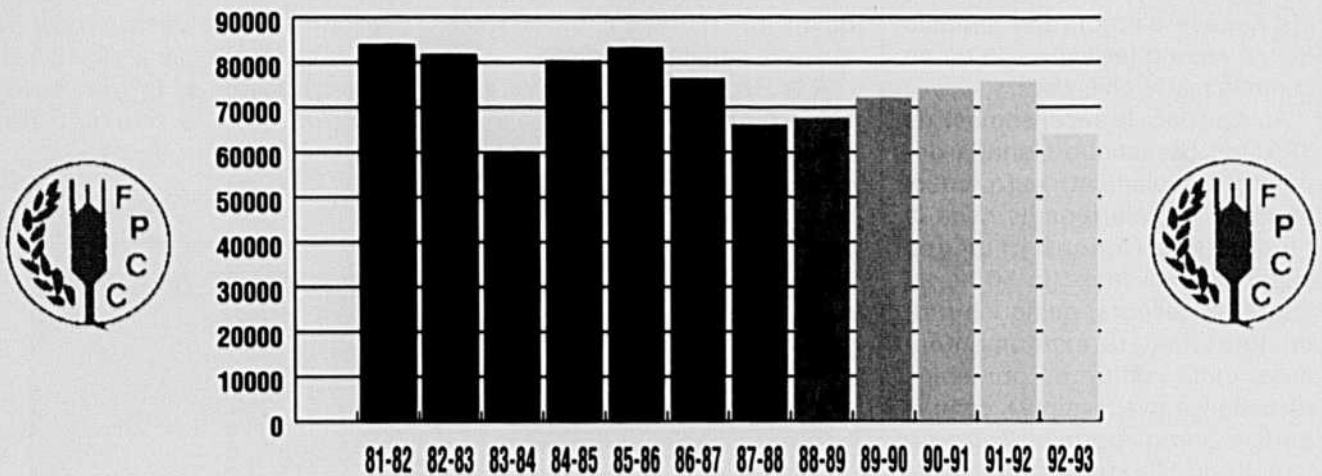
Réal
Théroux,
gérant

420, 3e Rang, Ste-Rosalie

Tél.: (514) 799-5550 Fax: (514) 799-1108

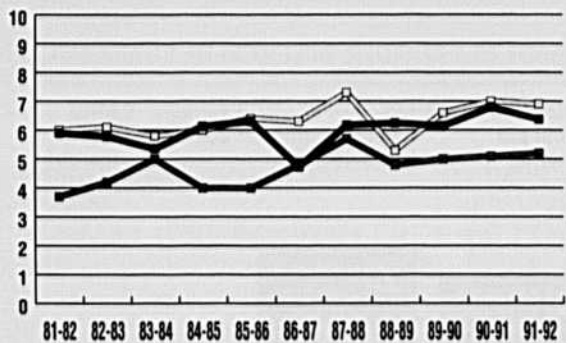
1 (800) 361-3916

Évolution des superficies ensemencées en maïs aux États-Unis (milliers d'âres)



Source: USDA

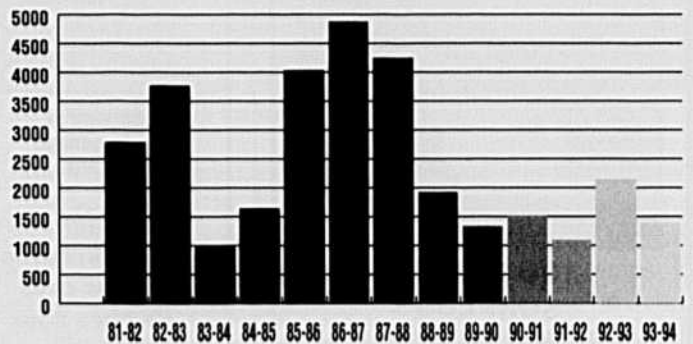
Tableau sur le rendement moyen des superficies ensemencées en maïs (T.M./ hectare)



Source: 1) B.S.Q.
2) O.M.A.F.
3) U.S.D.A.

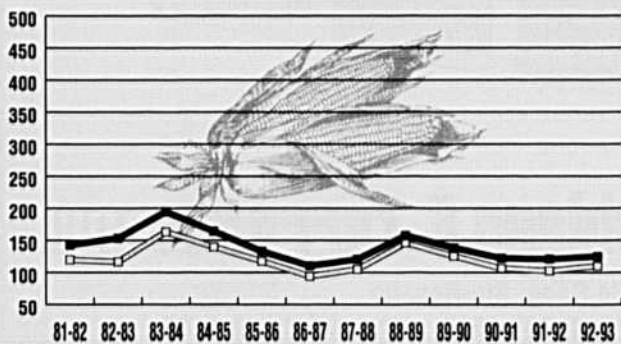
— É.-Unis
— Ontario
— Québec

Évolution des stocks de report aux États-Unis (millions de boisseaux)



Source: USDA

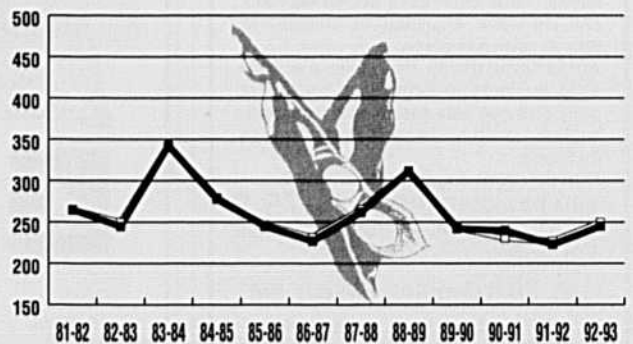
Prix moyen à la ferme du maïs #3 ou mieux (\$/T.M.)



Source: Québec, RAAQ et Ontario, O.M.A.F.

— Ontario
— Québec

Prix moyen à la ferme de la fève de soja (\$/T.M.)



Source: Québec, RAAQ et Ontario, O.M.A.F.

— Ontario
— Québec

Evaluation des superficies en maïs, fève de soja et orge au Québec

(milliers d'acres)

Année	Maïs	Soja	Orge
1981	408,2	3,6	261,8
1982	443,6	5,0	298,9
1983	449,5	6,4	326,0
1984	518,7	7,8	333,5
1985	555,8	9,2	350,7
1986	579,0	10,7	424,8
1987	563,2	20,0	429,8
1988	592,8	37,1	400,1
1989	642,2	43,2	380,4
1990	699,0	45,0	385,3
1991	728,7	62,5	407,6
1992	761,1	81,5	405,0
1993	729,0	86,5	383,0

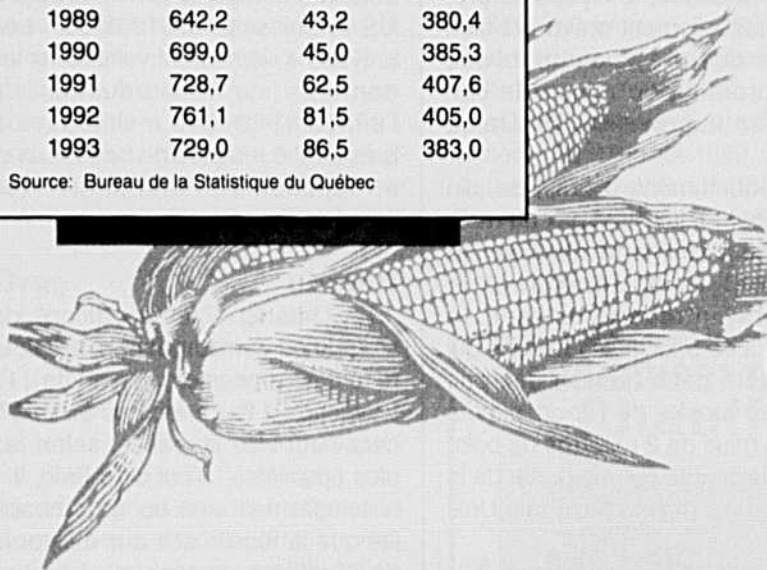
Source: Bureau de la Statistique du Québec

Evolution des superficies de maïs, de fève de soja et d'orge en Ontario

(milliers d'acres)

Année	Maïs	Soja	Orge
81-82	2 171	689	469
82-83	2 080	900	579
83-84	2 000	900	523
84-85	2 200	1 030	474
85-86	2 230	1 050	518
86-87	1 829	940	590
87-88	1 840	1 120	590
88-89	1 740	1 280	489
89-90	1 790	1 290	479
90-91	1 750	1 150	439
91-92	1 891	1 409	487
92-93	1 780	1 500	440
93-94	1 750	1 750	420

Source: Ministère de l'agriculture et de l'alimentation de l'Ontario (O.M.A.F.)



Importance de la production de maïs de l'Ontario et du Québec comparativement aux Etats-Unis

(en milliers de tonnes métriques)

Année	Etats-Unis	Québec	Ontario	Pourcentage	
				Qué./US	Ont./US
81-82	206 157	975	5 236	0,5	2,5
82-83	209 104	1 040	5 195	0,5	2,5
83-84	106 051	975	4 696	0,9	4,4
84-85	194 904	1 174	5 391	0,6	2,8
85-86	225 462	1 273	5 802	0,6	2,6
86-87	209 586	1 034	4 776	0,5	2,3
87-88	179 562	1 410	5 461	0,8	3,0
88-89	125 000	1 500	3 734	1,2	3,0
89-90	191 145	1 600	4 648	0,8	2,4
90-91	201 534	1 924	5 055	1,0	2,5
91-92	189 875	1 882	5 309	1,0	2,8
92-93	240 779	1 430	3 048	0,6	1,3



Perspective des prix des céréales et oléagineux en 1993-1994

Armand Mousseau

La production mondiale des céréales secondaires devrait diminuer d'au moins 4 pour cent en 1993-1994 et la demande devrait augmenter légèrement, soit en deça de 1 pour cent selon les dernières prévisions de l'U.S.D.A. En conséquence, les stocks de report de l'année 1993-1994 devraient reculer de 10 pour cent comparativement à l'année commerciale 1992-1993. Par contre, l'activité commerciale sur les marchés d'exportation devrait connaître une décroissance de plus de 5 pour cent, ce qui maintiendra une vive compétition entre les principaux pays exportateurs afin de maintenir leur part de marché respectif.

La production de maïs aux États-Unis devrait passer de 9.479 milliards de boisseaux à près de 7.4 milliards de boisseaux en 1993. La baisse de la production est attribuable principalement aux précipitations excessives et aux inondations

qui sont survenues dans le mid-ouest américain tout au long du mois de juillet. Au début du printemps, une baisse des superficies ensemencées était prévue à cause du retrait de 10 pour cent des surfaces dans le cadre du programme de retrait obligatoire des terres en culture contre 5 pour cent en 1992-1993. Par contre, le niveau de production actuellement prévu est bien en deça des prévisions publiées antérieurement en raison de l'intervention imprévisible de Dame Nature.

Conséquemment, à la fin de juin et au début de juillet, le prix du maïs à Chicago a augmenté d'environ 15 pour cent à la déception de plusieurs intervenants sur le marché. Les principales raisons qui ont modéré cette hausse des prix sont: des stocks de report élevés 1992-93 (plus de 2 milliards de boisseaux), la crainte qu'une partie de la récolte de blé d'hiver aux États-Unis

soit déclassée à cause des conditions pluvieuses, la baisse de la demande sur les marchés d'exportation et l'état favorable de la récolte dans le centre et l'est de la ceinture du maïs. L'USDA prévoit que le prix moyen aux producteurs américains pour l'année 1993-1994 devrait se situer entre 2,15 et 2,55 \$ US le boisseau comparativement à 2,05 \$ US le boisseau en 1992-93. Les prévisions demeurent valables si les données sur la production de l'année 1993 sont maintenues à près de 7.5 milliards de boisseaux et en fonction de l'état actuel des marchés mondiaux.

Ontario

En Ontario, si les conditions de croissance demeurent favorables, le record du rendement moyen de 117 boisseaux à l'acre, obtenu en 1987, sera peut-être surpassé, selon les plus optimistes. Tout de même, il y a actuellement une bonne probabilité que la récolte soit aux alentours de 5 millions de tonnes. Les besoins domestiques prévus pour l'année 1993-1994 sont de 4.3 millions de tonnes, ce qui laisse dégager des surplus de plus de 700 000 tonnes. Ceux-ci devront être expédiés sur des marchés à l'extérieur pour maintenir le niveau des stocks de report à près de 900 000 tonnes à la fin de juillet 1994. À l'approche de la nouvelle récolte, le prix du maïs à Chatham devrait être établi en fonction du cours à l'exportation à cause de la hausse de la production et de la baisse marquée des importations. La hausse des contrats à terme de Chicago compensera probablement l'ajustement à la baisse de la base du maïs à Chatham afin que le prix du maïs ontarien soit compétitif au prix du maïs américain livré sur les marchés extérieurs. Les produc-



UNE GARANTIE DE SATISFACTION...



ORGE SABINA
Variété supérieure en tenue, rendement grain et paille, et à maturité moyenne. Poids spécifique très élevé. Recommandé C.P.V.Q. 92. Exclusivité PÉDIGRAIN

LUZERNE DART
Nouveauté 92. Recommandé C.P.V.Q. 92. Édition révisée. Incice 103. Haute résistance aux maladies. Tiges fines. Exclusivité PÉDIGRAIN

AVOINE ULTIMA
Variété de 1er choix. Associe rendement, tenue et qualité du grain. Recommandé C.P.V.Q. 92. Exclusivité PÉDIGRAIN

LUZERNE THUNDER
Mi-hâtive. Recommandé C.P.V.Q. - Indice 100. Excellente résistance à l'hiver. Coût intéressant. Exclusivité PÉDIGRAIN

MÉLANGES FOURRAGERS
Un choix de 20 mélanges exclusifs à PÉDIGRAIN pour tous vos besoins.

EN PLUS
Ligne complète de distributeur en fourragères, céréales et agrochimie



Exigez la qualité PÉDIGRAIN chez votre marchand local de semences

Pédigrain®

Communiquez avec nous pour connaître le détaillant le plus près

Saint-Isidore, comté Laprairie
Tél.: (514) 454-3983
Fax: (514) 454-4379

teurs de maïs de l'Ontario recevront probablement un prix comparable à l'année 1992-1993 pour un maïs de bonne qualité.

Québec

Au Québec, la récolte s'annonce bien en autant qu'une gelée mortelle ne survienne aussi tôt que l'an passé (23 septembre). La production devrait se situer à près de 1.8 millions de tonnes et la demande devrait se comparer à l'année 1992-1993 étant donné que les prix du blé fourrager demeureront faibles du moins au cours du premier semestre de la prochaine année commerciale, ainsi que les prix de l'orge. Les producteurs doivent s'attendre à recevoir un prix moyen comparable à l'année 1992-1993 pour un maïs de bonne qualité, soit environ 120,00 à 125,00 \$ la tonne métrique.

Orge

La production d'orge aux États-Unis devrait augmenter de près de 3 pour cent par rapport à l'an dernier pour s'établir à 10.2 millions de tonnes, selon le dernier rapport de l'USDA (juillet). Malgré une hausse prévue de la consommation domestique et des livraisons à l'exportation comparables à l'an dernier, les stocks de report de l'année 1993-1994 devraient être supérieurs de 10 pour cent à ceux de l'année 1992-1993. Ce sont particulièrement les stocks d'orge de brasserie du début de la présente année commerciale qui sont exceptionnellement élevés.

Dans l'Ouest canadien, l'augmentation des superficies d'orge de 13 pour cent, où on retrouve la majeure partie de l'augmentation dans la Saskatchewan, permet d'entrevoir une offre abondante tout au long de la prochaine année commerciale. Par contre, le prix de l'orge devrait demeurer très compétitif au prix du maïs en 1993-1994 et la consommation intérieure devrait augmenter de 8 pour cent comparativement à l'an dernier et une augmentation des exportations de plus de 23 pour

cent est prévue par les analystes économiques de la Direction générale des politiques d'Agriculture Canada. Les stocks de fin de campagne seront maintenus à près de 2.7 millions de tonnes si ces prévisions se réalisent.

Le prix moyen de l'orge fourragère no. 1 en entrepôt à Thunder Bay devrait se situer à l'intérieur de la fourchette de prix de 80 à 100 \$ la tonne. En 1992-1993, le prix moyen se situe à près de 90,00 \$ la tonne à Thunder Bay.

Au Québec

La production d'orge devrait être de 520 000 tonnes en 1993, soit 7 pour cent de moins que l'année 1992. La consommation intérieure devrait se situer près de 600 000 tonnes. Au 31 juillet 1993, il y avait un surplus de la récolte 1992, sans être en mesure toutefois de quantifier ce surplus, mais les quantités d'orge locale ne combleront pas

totallement les besoins sur nos marchés. Une pression sur nos prix sera maintenue au cours du premier semestre, mais probablement que les prix locaux tout comme sur la scène mondiale se raffermiront quelque peu au dernier semestre. Le prix moyen de l'orge devrait se situer à l'intérieur de la fourchette de prix du prix de l'orge de l'Ouest en entrepôt à Thunder Bay pour l'année 1992-93.

L'avoine

La production d'avoine en 1993 aux États-Unis devrait être 15 pour cent inférieure à l'année 1992. Près de 1 million de tonnes seront nécessaires pour combler leurs besoins. Il est à prévoir que la production d'avoine s'accroîtra dans les pays scandinaves, qui ont souffert de la sécheresse en 1992-1993. La Scandinavie devrait revenir en force sur le marché de l'avoine au cours de la présente campagne agricole.

Économisez des centaines de \$ avec le « Chauffage aux grains »



Oui, c'est maintenant possible de chauffer votre résidence ou autres bâtiments avec, à votre choix: du **MATS**, du **BLÉ**, du **SEIGLE**, ou des **GRANULES** de **BOIS**.

Vous pouvez utiliser une partie de votre production pour vous chauffer. Nous sommes à dresser une liste de producteurs qui désirent vendre du grain, directement aux consommateurs.

Économies fortes appréciables sur vos factures d'électricité

COMBUSTION P.L.

6 Ch. des Pensées
Ste-Anne des Lacs
Québec J0R 1B0

PIERRE LEFEBVRE

Tél.: (514) 224-2201
Fax: (514) 224-7991

Régions disponibles au Québec pour détaillants sérieux

Au Canada, une augmentation de 22 pour cent de la production d'avoine est prévue mais la demande soutenue sur le marché américain devrait permettre au prix de se maintenir à des niveaux comparables à l'année 1992-1993. Le prix moyen de l'avoine fourragère de l'Ouest en entrepôt à Thunder Bay devrait se situer entre 100 et 120,00 \$ la tonne métrique.

Blé

Un état de la situation du blé a été publié dans les Actualités de la Terre de Chez-Nous en date du 25 août, qui correspond à la même période de rédaction de ce présent article. Bien qu'actuellement les signaux de prix sur notre marché local pour le blé de consommation humaine sont contraires aux prévisions de prix antérieurement annoncées, soit un peu en deça de l'année 1992-1993. Ces prévisions devraient se confirmer à l'approche de la récolte de blé de printemps aux États-Unis et au Canada à moins qu'une catastrophe ne survienne d'ici là. Les prix du blé fourrager de l'Ouest devraient se raffermir quelque peu au cours de l'année commerciale 1993-1994 à moins que le blé de l'Ouest soit déclassé pour une deuxième année consécutive.

Fève de soja

Depuis l'hiver dernier, les analystes prévoient une tendance haussière des prix de la fève de soja au cours de l'année 1993-1994 mais l'intervention de Dame Nature, au cours du mois de juillet, a provoqué un effet de surprise inattendu sur ce marché. Actuellement, l'USDA prévoit une augmentation du prix de la fève de soja de 18 pour cent sur le prix moyen à la ferme de l'année 1992-1993. Cette hausse des prix entraînera une hausse des prix mondiaux des tourteaux protéiques et des huiles végétales au cours de l'année 1993-1994. Ce raffermissement des prix aura un effet favorable sur les prix des oléagineux au Canada. Par contre, cette hausse de prix devrait stimuler la culture du soja en Amérique du Sud où les semis débutent en octobre. Il est possible que les meilleurs prix de l'année se situent jusqu'à la période de pollinisation (février) de la prochaine récolte en Amérique du Sud.

En Ontario, le prix moyen de la fève de soja aux producteurs en 1993-1994 devrait se situer entre 270,00 et 310,00 \$ la tonne métrique s'il n'y a pas d'autre surprise au cours de la présente année commerciale. Le présent article est basé sur l'information reçue au 25 août 1993.

Prévision du prix moyen des céréales et oléagineux de l'année 1993-1994 (\$/tonne métrique)

	Thunder Bay ⁽¹⁾	Ontario ⁽¹⁾	Québec ⁽²⁾
Blé de printemps panif.	n/d	n/d	140 - 160 \$
Blé fourrager	n/d	n/d	110 - 125 \$
Orge	80 - 100 \$	n/d	85 - 105 \$
Avoine	100 - 120 \$	n/d	100 - 120 \$
Maïs	n/d	100 - 120 \$	110 - 130 \$
Fève de soja	n/d	270 - 310 \$	270 - 310 \$

Source: 1) Perspective Agro-Alimentaire, Agriculture Canada, juillet 1993
2) F.P.C.C.Q., août 1993

Estimation de la production des principales céréales (en millions de tonnes métriques)

	Canada		Ontario		Québec	
	1992 - 1993	1992 - 1993	1992 - 1993	1992 - 1993	1992 - 1993	1992 - 1993
Tous blés	29 871.	30 277.	1,330.8	593.	121.8	119.
Avoine	2 823.	3 666.	177.4	147.	276.0	280.
Orge	10 919.	14 023.	631.4	544.	560.	520.

Source: Série de rapports sur les grandes cultures no. 5, Statistique Canada, 25 août 1993

N.B. - L'estimation de la production canadienne de maïs et de la fève de soja sera publiée le 7 octobre 1993.

EXIGEZ CE QU'IL Y A DE MIEUX... RIEN DE MOINS

ALFRED

Alfred Farm Equipment Co. Ltd.

ALMA

Équipements J.M.A.R. inc.

BLACK-LAKE

G. Guillemette et fils

CAP-SANTÉ / ST-NARCISSE

(Cté Champlain)

Trudel & Piché Agricole inc.

CHICOUTIMI

Gobeil Équipement Ltée

DALHOUSE STATION

Fernand Campeau et Fils inc.

GRANBY

Équipement R. Viens

Ford-New-Holland Ltée

HUNTINGDON

Les équipements Bonenberg inc.

IBERVILLE

Guillet & Robert inc.

LENNOXVILLE

Équipement B. Morin inc.

MASKINONGÉ

Équipement G. Gagnon

MONTMAGNY

Équipement Bolduc inc.

MONTREAL / LAVAL

Longus Équipements inc.

PARISVILLE

Henri Côté et Fils

RIMOUSKI / POINTE-AU-PÈRE

Garage Daniel Lévesque inc.

RIVIÈRE-DU-LOUP

Équipements Agricoles KRTB inc.

ST-AGAPIT

Machineries Jean Roy inc.

ST-CÉLESTIN

C. Lafond & Fils inc.

ST-GUILLAUME

Machinerie St-Guillaume inc.

STE-HÉNÉDINE

J. Dubreuil & Fils Ltée

ST-HYACINTHE

Équipements Inotrac inc.

ST-JACQUES-DE-MONTCALM

Équipements Bruno Roy inc.

ST-RÉMI

Garage J. L. LeFrançois inc.

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE

Garage Raymond Lasalle inc.

VICTORIAVILLE

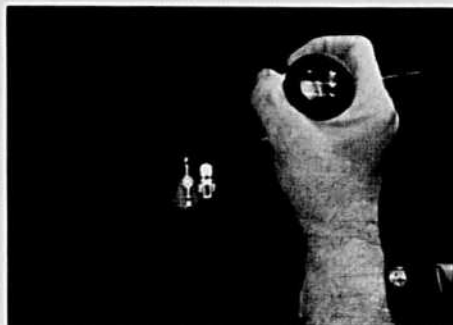
Maheu & Frères Ltée

WOTTON

Équipement Proulx & Raiche inc.

ULTRA COMMAND

La TRANSMISSION DES TRANSMISSIONS



La boîte automatique ULTRA-COMMAND^{MC} est non seulement la plus perfectionnée actuellement sur le marché, mais elle est aussi la plus facile à utiliser.

Elle est munie d'une caractéristique spéciale qui vous permet de passer au rapport inférieur ou supérieur suivant ou encore de la marche avant à la marche arrière au moyen d'un léger mouvement du levier de vitesse. Elle simplifie et accélère les travaux des champs, les travaux de chargement-déchargement de même que le transport sur route. En réalité, elle transforme votre tracteur en véritable bête de somme d'une puissance et d'une efficacité remarquables qui vous font économiser temps et argent.



Et que dire de son gros moteur six cylindres de 401 po³ qui libère la puissance et le couple indispensables aux travaux les plus exigeants. Sans oublier son système hydraulique hautement perfectionné qui apporte toute la précision nécessaire ou encore sa traction intégrale qui permet de réaliser des économies pouvant atteindre 20% sur la consommation de carburant et le temps d'exécution des travaux.

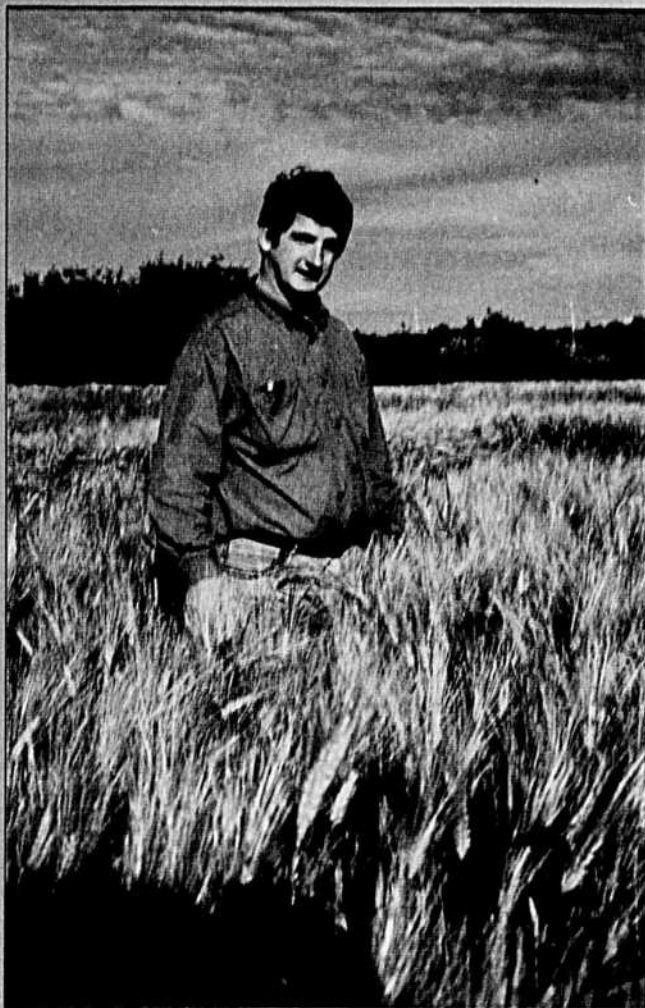
Si vous avez besoin d'un tracteur de 105 à 170 cv, il vous faut un FORD

Faire des céréales en Gaspésie: tout un défi

Victor Larivière

Réjean Brière de Caplan sur la Baie-des-Chaleurs cultive 530 acres de céréales et est de loin le plus important producteur de la Gaspésie. Ce céréaliculteur de 41

ans, qui est aussi président de la fédération régionale de l'UPA depuis deux ans et demi, met tout en oeuvre pour que l'agriculture reflourisse à nouveau dans son coin de pays.



Le projet de Réjean Brière: redonner de la vigueur à l'agriculture de la Gaspésie.

S'il s'est aventuré dans la culture des céréales il y a huit ans, après avoir été dans la production laitière avec deux de ses frères, c'est d'abord parce que presque tous les grains de la région étaient importés de l'extérieur et qu'il croyait bien pouvoir combler une partie de ce déficit. Il faut dire que la subvention au transport du grain de l'Ouest - pour des céréales livrées en Gaspésie - atteint 15 à 17\$ la tonne et ne favorise pas plus qu'il le faut la production locale.

Au départ, il a profité du prix de remplacement et a pu écouler son

grain auprès des meuneries de la région. Aujourd'hui, plusieurs autres producteurs de boeuf ou de pomme de terre se sont aussi lancés dans la culture des céréales, si bien que le marché de la Gaspésie est déjà saturé. Avec ses 800 tonnes d'entreposage, le céréaliculteur de Caplan doit donc vendre une bonne partie de son grain ailleurs au Québec.

Transformer sur place

Réjean Brière souhaiterait bien écouler une partie de son grain aux Iles-de-la-Madeleine, mais les traversiers ne disposent pas pour le moment de l'infrastructure nécessaire pour le transport en vrac. Comme beaucoup de gens de la Gaspésie, le président de l'UPA est convaincu qu'il y a de la place pour des productions complémentaires aux céréales soit dans le porc, la volaille, les oeufs et la finition du boeuf qui n'existent à peu près plus dans la région. Depuis le Sommet gaspésien et madelinot d'il y a deux ans, les démarches et les pressions se multiplient pour diversifier l'agriculture de cette partie du Québec. Réjean avoue qu'il est perçu par certains sceptiques comme un «chialeux» parce qu'il veut développer au maximum la production locale et la transformation sur place.

Selon lui, l'avenir de l'agriculture gaspésienne se situe dans de

petites unités de production qui se regrouperaient pour la mise en marché. Il ne convient pas, ajoute-t-il, de comparer la rentabilité des fermes de la région avec celles situées plus au sud. «Ce qui compte pour nous, c'est d'arriver à produire comme par le passé pour combler les besoins de la population locale (un peu plus de 100 000 personnes)». Avec une économie sur les coûts de transport et une volonté des gens de se prendre en main, il pense que cela est réalisable.

Un climat pour les céréales

Contrairement à ce qu'on peut penser, la région de la Baie-des-Chaleurs se prête très bien à la culture des céréales. La période sans gel y est presque aussi longue que dans le sud du Québec, mais la chaleur et les unités thermiques sont évidemment moindres. Près de l'eau, il n'est pas rare que la première gelée d'automne ait lieu au début d'octobre. Il est possible d'obtenir des lots pour environ 150\$

l'acre, mais ces lots sont la plupart du temps trop petits. En ajoutant les frais pour le nettoyage des mauvaises herbes, l'épandage de chaux, la réfection des fossés et le remembrement des champs pour arriver à des superficies plus grandes, les coûts de remise en culture peuvent cependant être assez élevés. Réjean Brière a déjà relevé ce défi.

La culture des céréales est pour lui une véritable passion et il apprécie beaucoup, quand il en a le temps, de faire le tour de ses champs. Il a déjà semé au milieu

d'avril; cette année cependant, à cause de la pluie et du temps frais, les semailles se sont étirées du 2 mai au 20 juin. Les 800 acres de terre et de boisé de ce producteur s'échelonnent sur trois rangs plus au nord à partir de la route 132. Lorsqu'on s'éloigne de l'eau, la texture du sol change et la saison de végétation n'est plus la même.

Pour la saison 1993, Réjean a ensemencé 420 acres en orge de

Gaspésie doivent apprendre à leurs dépens et faire des erreurs qui auraient pu être évitées autrement. Réjean s'est battu continuellement pour obtenir du drainage sur ses terres: il n'y a pas de contracteur pour le secteur agricole dans sa région et il a dû creuser lui-même ses fossés. Pour rejoindre ses terres, il a fait des chemins sur cinq kilomètres. En 1984, il faisait une demande au MAPAQ pour le creusage de cours d'eau sur 3,8 kilomètres: le travail n'est pas encore exécuté avec les conséquences sur le drainage de certains champs.

La même chose pour la machinerie: il n'y a pas de concessionnaire dans sa région pour les gros tracteurs, pour les équipements de céréales et les pièces appropriées. Il doit donc tout faire venir de l'extérieur et il possède même deux moissonneuses-batteuses en état de marche, dont une sert au cas où il aurait besoin de morceaux en attendant de les faire venir.

La ferme de Caplan est tout de même fort bien équipée avec un tracteur Ford TW5 de 140 HP, un Bélarus de 185 HP, un semoir à grain et un cultivateur de 20 pieds chacun et une arroseuse de 40 pieds, des silos à grain, un séchoir et un crible. Une bonne partie des réparations se font aussi sur la ferme même dans un atelier bien outillé. Depuis cinq ou six ans, Réjean Brière ne fait plus de labour et tout le sol est préparé à l'aide d'un chisel et d'une herse.

Normande, sa compagne, s'occupe de la comptabilité sur ordinateur avec le programme de

La culture des céréales en Gaspésie

Même si on ne compte que 46 fermes de cultures commerciales en Gaspésie, on dénombre plus de 300 producteurs de céréales si on inclut ceux qui font de l'auto-consommation, soit les 282 producteurs de boeuf, les 40 producteurs de lait, les 18 producteurs d'agneaux et moutons, les 9 éleveurs de chevaux et le seul producteur de porc. Selon Louis Bigaouette du bureau du MAPAQ à Carleton (bureau qui déménagera à Caplan à partir du premier novembre prochain), les superficies en céréales pour toute la région s'élèvent à environ 4 500 hectares, principalement dans la Baie-des-Chaleurs. Sur la rive nord de la péninsule gaspésienne, on compte en tout seize producteurs de céréales, dont une dizaine près de Sainte-Anne-des-Monts, cinq dans la région de Percé et un à Manche-d'Epée.

variétés Chapais et Etienne, 60 acres en avoine Capitale et 50 acres en blé Max.

Dans ses meilleurs sols, il a déjà obtenu des rendements en orge de 4 500 livres à l'acre. Ce ne sera pas le cas cette année, à cause du retard dans les semis et aussi parce qu'il y a de la folle avoine, difficile à contrôler, dans certains de ses champs.

Une expertise à inventer

Contrairement aux céréaliculteurs du sud du Québec qui peuvent profiter des conseils de spécialistes, les céréaliculteurs de la



Malgré les problèmes d'éloignement et de services, la ferme des Brière de Caplan est aussi bien équipée pour les céréales que bien des entreprises du sud du Québec.

Siga Informatique. Les Brière aimerait bien continuer à faire partie du syndicat de gestion de la région, mais ils n'y trouvent plus ce qui leur conviendrait pour bien gérer leur entreprise spécialisée dans les céréales alors que les autres membres sont tous dans d'autres productions.

Leur fils, Sébastien, terminera cette année un cours en agriculture à la polyvalente de Saint-Anselme en Beauce. Il est intéressé à se joindre à la ferme familiale pour développer la pro-

duction porcine, une façon de transformer les céréales produites sur place. Suzanne, leur fille, est encore aux études. Les Brière engagent aussi un employé pendant la saison des semences et des récoltes.

Avec son travail à la présidence de l'UPA de la Gaspésie qui l'occupe presque à plein temps, Réjean reconnaît qu'il a négligé sa ferme. Il affirme clairement qu'il devra bientôt laisser ce poste à quelqu'un d'autre pour se consacrer davantage à ses projets.

Il faut une bonne dose de détermination quand on est le seul producteur spécialisé en céréale dans une région et qu'il y a peu de conseillers qualifiés pour bien orienter les décisions. En prévoyant se diversifier dans le porc, Réjean Brière a sans doute trouvé une formule qui lui permettra d'assurer un avenir pour la culture du grain en Gaspésie. Il souhaiterait que d'autres l'imitent dans des productions animales qui favoriseraient une plus grande consommation de céréales.



LES GRAINS LAC SUPÉRIEUR *ULÉE*

NÉGOCIANTS EN CÉRÉALES
Domestique et exportation

Achetons...

- Maïs, fèves soya
- Orge, blé, avoine
- Cultures alternatives
- Spécialités

**Prix quotidien -
Comptant à la ferme**

1-800-567-9451

Les Élévateurs de Trois-Rivières



Conditionnement des semences

Un rôle stratégique

Rénald Bourgeois

L'importance du conditionnement des semences ne fait plus de doute. Avec les nouvelles exigences de la Régie des assurances agricoles du Québec, le conditionnement est devenu obligatoire; en 1994, l'utilisation de semences certifiées le sera aussi. Le Céréaliculteur a rencontré Guy Crépeau, président de l'Association des conditionneurs de semences pour faire le point sur la situation de cette industrie.

Que pense l'Association des nouvelles exigences de la Régie?

Evidemment l'Association et les conditionneurs sont heureux de ces règles qui leur apporteront des volumes supplémentaires à traiter. Cependant, l'Association a toujours fait la promotion de l'utilisation de semences conditionnées et certifiées pour des raisons agronomiques et économiques. La rentabilité, pour le producteur, de l'utilisation d'une semence de qualité est très largement reconnue. À cet égard, la décision de la Régie est justifiée pour éviter de cautionner l'inefficacité et dans un esprit de saine gestion.

Combien y a-t-il de conditionneurs au Québec?

Les chiffres dont nous disposons indiquent qu'il y a 65 établissements autorisés à faire du conditionnement des grains. De ce nombre, 27 sont membres de l'Association et traitent 85% des volumes. Les autres sont de petits établissements. La plupart des conditionneurs sont aussi des producteurs de céréales qui ont progressivement développé cette spécialité. Les conditionneurs font du criblage à forfait et approvisionnent des détaillants; peu font uniquement du conditionnement.

Quels sont les volumes traités annuellement?

Les dernières statistiques disponibles datent de 1992. Elles in-

diquent que 26 000 000 de kilogrammes de semences ont été conditionnées dont 14,5 millions de kg d'orge, 5 d'avoine, 3,5 de blé et 3 de soya. Les conditionneurs traitent aussi de faibles quantités de pois sec, de féverole, de sarrasin et des semences fourragères. On sait déjà que les quantités de blé, d'orge et de soya conditionnés vont augmenter en 1993, mais on ne connaît le volume exact que vers la fin de l'année. Cette croissance devrait se poursuivre en 1994. La capacité moyenne de traitement des conditionneurs est de quelque 30 000 sacs de 40 kg.

Quel est le rôle de l'Association?

Comme tous les regroupements professionnels, l'Association représente ses membres et les informe. Elle s'est intéressée aux modalités de distribution des variétés, car certains de ses membres voulaient en profiter. Cela a permis à quelques conditionneurs de se regrouper pour pouvoir distribuer conjointement certaines variétés. L'Association participe aussi à une table de concertation avec le Syndicat des producteurs de semence et les marchands de grains. Elle est représentée au Conseil des productions végétales du Québec. Elle a déterminé un coût du conditionnement, étudié les dossiers de la santé et la sécurité des travailleurs et des assurances. L'Association établit son programme de travail annuel en fonction des demandes des membres. Enfin, l'Association est très concernée par la qualité des produits offerts par les membres. Elle en fait la promotion comme moyen privilégié de développement. Par exemple, elle n'accepte pas la présence de folle avoine dans la semence contrairement à ce qui se passe dans l'Ouest. Les conditionneurs peuvent offrir aux céréaliculteurs les grains de qualité dont ils ont besoin.

Le Céréaliculteur

Vol 3 no 4, Septembre 1993

Supplément de La Terre de chez nous (TCN) septembre 1993, publié en collaboration avec la FPCCQ.

Éditeur

La Terre de chez nous
Union des producteurs agricoles
555, boul. Roland Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(514) 679-0530

Directeur

Hugues Belzile

Rédactrice en chef

France Groulx

Rédacteur en chef adjoint, responsable de la publication

Victor Larivière

Responsable de la production et montage

Carole Lalancette

Secrétaire de production

Ginette Blondin

Collaborateurs

Rénald Bourgeois, Benoit Legault
Armand Mousseau, Michel Neveu

Sortie sur films

Rive-Sud Typo Service Inc.

Pelliculage

Photo Litho Gamma

Impression

Transcontinental Prestige

Directeur de la publicité

Réal Loiseau

Représentants publicitaires

Christian Guinard, Sylvain Joubert,
Robert Bissonnette

Représentant hors Québec

Jacques Long
(416) 670-9603
Fax 670-9620

Administration

Jocelyne Gareau

Tirage et abonnements

Micheline Courchesne

Photo de la page couverture

La Terre de chez nous

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1183-4536

Prochaine parution: février 1994

Date de tombée publicitaire: 6 janvier 1994

Le magazine **Le Céréaliculteur** paraît quatre fois par année.

Dans la présente publication, le générique masculin est employé sans discrimination et uniquement dans la but d'alléger le texte.



Jocelyn Ethier
St-André Est
(514) 537-3257



Léo Lauzon
St-Eustache
(514) 473-2349



Jean-Marie Ladouceur
St-Joseph du Lac
(514) 823-0891



Jacques Collens
St-Anne des Plaines
(514) 478-4580



Claude Mercier
St-Roch l'Achigan
(514) 588-2181



Martin Bélanger
St-Esprit
(514) 839-6165



Rémi Brisson
St-Jacques de Montcalm
(514) 839-6653



Daniel Adam
St-Elizabeth de Joliette
(514) 755-6183



Jocelyn Coutu
St-Elizabeth de Joliette
(514) 759-7270



Marité Goerig
Maskinongé
(819) 227-2938



Louis Bourassa
St-Barnabé Nord
(819) 264-5581



Denis Boisvert
Champlain
(819) 376-9538



Yves Lizé
St-Anne de la Pêrade
(418) 325-2500



Normand Godin
St-Anne de la Pêrade
(418) 325-2717



Michel Thibodeau
Princeville
(819) 364-2940



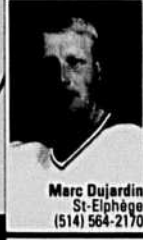
Jean-Guy Vincent
St-Séraphine
(819) 336-5576



Philippe Gras
Grand St-Esprit
(819) 289-2725



Thierry Perrone
St-Monique de Nicolet
(819) 289-2957



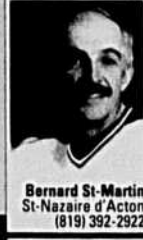
Marc Dujardin
St-Elphège
(514) 564-2170



Serge Lagie
St-Cyrille de Wandover
(819) 397-4271



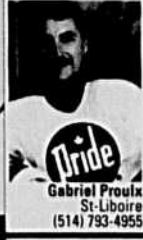
Sylvain Forcier
St-Bonaventure
(819) 396-2427



Bernard St-Martin
St-Nazaire d'Acton
(819) 392-2922



Aurèle Labrecque
St-Valérien
(514) 549-2265



Gabriel Proulx
St-Liboire
(514) 793-4955



Denis Rivard
St-Marcel
(514) 793-4732



Laurent Brouillard
St-Marcel
(514) 794-2070



Aurèle Méthot
St-Louis
(514) 788-2917



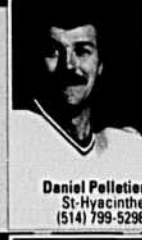
Régent Jalbert
St-Denis sur Richelieu
(514) 787-3051



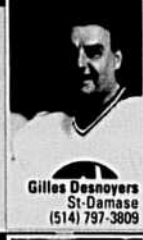
Pierre Lussier
Varennes
(514) 652-2186



Yvan Beauregard
La Présentation
(514) 796-5756



Daniel Pelletier
St-Hyacinthe
(514) 799-5298



Gilles Desnoyers
St-Damase
(514) 797-3809



Christian St-Jacques
St-Pie
(514) 772-5719



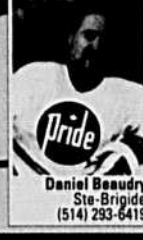
Jocelyne Deswarte
St-Mathias
(514) 658-7868



Roland Ingalls
Standbridge East
(514) 246-2330



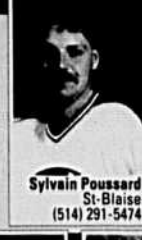
Todd Ingalls
Standbridge East
(514) 246-2330



Daniel Boudry
St-Brigide
(514) 293-6419



Léopold Bonneau
St-Alexandre d'Iberville
(514) 346-2894



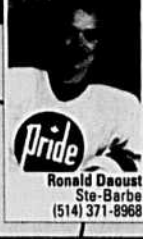
Sylvain Poussard
St-Blaise
(514) 291-5474



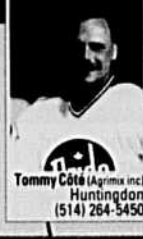
Yves Darôme
St-Jacques-Le-Mineur
(514) 346-3438



Gérard Brault
St-Martine
(514) 427-2226



Ronald Daoust
St-Barbe
(514) 371-8968



Tommy Côté (Agriplex inc.)
Huntingdon
(514) 264-5450



Pierre Bissonnette
St-Polycarpe
(514) 265-3490

Soyez-vite sur vos patins... c'est le temps de faire la passe!

Communiquez dès aujourd'hui avec votre "joueur" Pride pour obtenir des informations sur notre programme d'escompte d'achat hâtif. Vous profiterez pour une période limitée (1^{er} septembre au 31 octobre 1993) d'un escompte de 4^{ms} le sac sur la majorité des hybrides de maïs Pride.

Cette année avec l'addition des nouveaux hybrides K101, K154, K213, et 6355, la gamme Pride est plus complète que jamais. Avec une équipe aussi expérimentée pour vous servir, vous ne pouvez vous permettre de laisser une telle offre sur la glace!

Semences Pride
C.P. 26085
Montréal (Québec) H3M 3E8
Tél.: (514)334-2835

